



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

- ✓ Rapport moral de la résidence d'autonomie Marc Riché.
- ✓ Budget 2020 du siège national - Produits.
- ✓ Budget 2020 du siège national - Charges.
- ✓ Bilan des sections au 31 décembre 2020.
- ✓ Bilan des unions départementales au 31 décembre 2020.
- ✓ Bilan de la résidence au 31 décembre 2020.
- ✓ Bilan du siège national au 31 décembre 2020.
- ✓ Bilan des comptes SNEMM au 31 décembre 2020.
- ✓ Budget prévisionnel du siège national - Produits.
- ✓ Budget prévisionnel du siège national - Charges.
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2020.
- ✓ Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.
- ✓ Procès-verbal de constat de Maître Florence PALAU, huissier de justice.



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BUDGET 2020 du Siège national - PRODUITS		
Dénomination	PREVISIONS 2020	Réalisés 31/12/2020
<u>Ventes de marchandises, de produits fabriqués</u>	48 500 €	27 319,80 €
70710000 Vente Papeterie Sections	500 €	762,50 €
70720000 Ventes Médailles	15 000 €	6 487,62 €
70760000 Ventes Prestiges	15 000 €	8 172,40 €
70761000 Ventes Médailles Récompenses	8 000 €	8 784,00 €
70772000 Album « EPOPEE MED MILITAIRE	10 000 €	3 669,80 €
70970000 RRR Accordés sur Ventes		-556,52 €
<u>Prestations de services</u>	100 568 €	96 113,81 €
70610000 Publicité Journal	8 000 €	10 312,32 €
70630000 Abonnement Revue	80 000 €	75 643,62 €
70850000 Frais Expédition Colissimo	1 500 €	1 033,19 €
70884000 Loyer Bienfaisance	4 668 €	4 750,68 €
70884300 Badges facturés	150 €	24,00 €
70889000 Ventes calendrier	6 250 €	4 350,00 €
<u>Subvention d'Exploitation</u>	31 000 €	31 000,00 €
74110000 Allocation MAGINOT	31 000 €	31 000,00 €
<u>DONS</u>	149 620 €	187 345,62 €
73000000 Dons Sections	1 200 €	36 656,35 €
73001000 Dons Isolés	1 000 €	2 142,00 €
73002000 Dons sur revue	20 €	8,00 €
73100000 Dons Sections S/cotisation ou Vente	400 €	445,22 €
73200000 Dons Blessés (OPEX)	7 000 €	5 005,00 €
73300000 Dons pupilles orphelins	30 000 €	24 106,90 €
73400000 Dons AMICITIA France Canada		160,00 €
75880000 Abandon Traitement MED	110 000 €	118 822,15 €
<u>Cotisations</u>	562 000 €	554 677,38 €
75810000 Cotisations Exercice N	550 000 €	547 413,56 €
75811000 Cotisations Antérieures	12 000 €	7 263,82 €
<u>Legs et Donations</u>	50 000 €	41 962,79 €
75850000 Legs et Donations	50 000 €	41 962,79 €
<u>Autres produits de gestion courante</u>	20 €	111,32 €
75800000 Produits Divers de gestion Courante	20 €	111,32 €
<u>Reprises sur provisions Amortissement,</u>	10 610 €	1 000,80 €
79100000 Transfert Charges d'Exploitation Compta	10 310 €	
79110000 Avantages en nature	300 €	1 000,80 €
<u>Intérêts et produits financiers</u>	2 €	318,88 €
76800000 Autres Produits Financiers	2 €	316,09 €
76600000 Gains de Change		1,01 €
76880000 Ecart de Conversion		1,78 €
<u>Produits exceptionnels</u>	500 €	12 161,55 €
77200000 Produits Except S/ Ex.Antérieur	0 €	9 974,39 €
77700000 Subv.Invest.Virées Résultat	0 €	
77800000 Recettes spéciales	500 €	
77810000 Dons Sinistrés		2 035,00 €
78173000 Reprise provisions sur stocks		152,16 €
78750000 Repr/Prov.Risq.Charge Exc		
TOTAL DES PRODUITS	952 820 €	952 011,95 €
TOTAL DES CHARGES	926 720 €	750 765,83 €
RESULTAT	26 100 €	201 246,12 €



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BUDGET 2020 du Siège national - CHARGES		
Dénomination	PREVISIONS 2020	Réalisés 31/12/2020
Achats	32 500 €	17 584,40 €
60711000 Achats calendriers	2 700 €	998,40 €
60720000 Achats Insignes MED Boutique	15 500 €	8 988,23 €
60721000 Achats Insignes MED Récompense	4 300 €	4 248,60 €
60760000 Achats Produits Prestige	10 000 €	3 869,17 €
60970000 RRR/achats de Marchandises	0 €	-520,00 €
Variation du Stock	4 000 €	1 231,53 €
60372000 Variation Stock Insignes MED	1 000 €	-1 922,35 €
60373100 Variation Stock Album Médaille Militaire	2 000 €	672,00 €
60374000 Variation Médailles Récompenses	1 000 €	2 481,88 €
Impôts, Taxes, Versements assimilés	76 050 €	65 499,63 €
63110000 Taxe sur les salaires	17 000 €	12 224,00 €
63130000 Taxes Effort Construction	950 €	
63330000 Participation Employeur Formation Continue	1 200 €	1 751,00 €
63512000 Taxe Foncière	14 500 €	14 369,00 €
63515000 Taxe Habitation	17 500 €	16 729,00 €
63516000 Taxes Locales	900 €	807,67 €
63700000 TVA Non Récupérable	24 000 €	19 618,96 €
Rémunération du Personnel	213 340 €	201 875,52 €
64100000 Rémunération du personnel	209 000 €	196 528,77 €
64120000 Provision Congés payés	0 €	2 033,43 €
64140000 Remboursement transport	3 080 €	2 314,11 €
64141000 Avantages en nature	1 260 €	1 000,80 €
64143000 Indemnités chômage partiel		-1,59 €
64142000 Indemnités de départ	0 €	0,00 €
Charges Sociales	85 120 €	76 243,74 €
64510000 URSSAF	50 000 €	45 278,06 €
64521000 Mutuelle	800 €	1 119,68 €
64531000 Complémentaire Retraite	15 500 €	11 947,90 €
64530000 Prévoyance C.T.R.A	4 000 €	3 705,90 €
64540000 ASSEDIC	9 000 €	8 246,38 €
64700000 Médecine du travail	600 €	612,00 €
64710000 Chèque Déjeuner/Valeur	5 220 €	4 465,64 €
64850000 Charges sociales/ Congés Provis	0 €	868,18 €
Dotation aux Amortissements	24 500 €	19 270,16 €
68110000 Dotation Amortissement IMM.INCOR&Corporell	1 000 €	
68112000 Dotation Amortissement Immobilier Corporell	23 500 €	19 270,16 €
Autres Charges	127 050 €	113 304,59 €
65800000 Charges diverses Gestion courante	1 000 €	1 515,27 €
65810000 Allocation Pupilles /Vacances de Noël	45 500 €	39 855,00 €
65830000 Allocation Vieux Sociétaires	8 000 €	4 000,00 €
65831000 Colis de Noël	16 000 €	19 473,01 €
65850000 Secours Divers	15 400 €	13 700,00 €
65860000 Bourses d'Etudes	8 050 €	4 650,00 €
65870000 Opérations Intérêt général	8 000 €	6 700,00 €
65880000 INVICTUS GAMES	10 000 €	8 811,91 €
65890000 Quote-part Cotisations UD	15 100 €	14 599,40 €
Autres Achats et Charges Externes	329 060 €	249 458,73 €
60600000 Achats Divers	1 000 €	
60610000 Eau, Gaz, Electricité Energie	11 600 €	8 283,00 €



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

60630000 Fournitures Entretien petit Equipement	1 000 €	2 908,00 €
60640000 Imprimés Administratifs : Fournitures	6 000 €	2 338,26 €
60660000 Matériel informatique non Immobilier	500 €	33,24 €
61110000 Revue Conception & Impression	56 000 €	51 950,11 €
61122000 Henley It	22 300 €	19 300,00 €
61123000 AssoConnect		1 500,00 €
611300000 Sous Traitance	1 200 €	1 050,00 €
611500000 Frais postaux Revues	32 500 €	30 818,26 €
61300000 Location Secap=Pinney Accueil	1 200 €	1 195,00 €
613100000 Location Matériel téléphonique Kertel	4 080 €	4 080,00 €
613300000 Hébergement Site internet	5 400 €	575,00 €
61351000 Grenke Platine Partier & Accessoires	0 €	0,00 €
61361000 BNP PARIBAS Leasing Photocopieur Canon	9 640 €	9 640,00 €
61551000 Entretien Réparation Matériel Informatique	720 €	724,05 €
61560000 Maintenance	3 800 €	5 403,53 €
61600000 Primes Assurances	10 000 €	9 367,39 €
61850000 Frais colloques séminaires	0 €	60,00 €
61851000 Frais de Congrès	22 000 €	2 610,00 €
62212000 Honoraires Commissaire Aux Comptes	20 000 €	20 520,00 €
62200000 Honoraires Expert Comptable	2 300 €	2 256,80 €
62220000 Honoraires Avocats & Huissiers	9 000 €	270,00 €
62240000 Commission cagnottes	0 €	39,80 €
62267000 Editeur Chèque Déjeuner	550 €	677,24 €
62300000 Relations publiques	2 000 €	60,39 €
62320000 Pourboire	20 €	
62480000 Transports Divers	0 €	1 066,00 €
62500000 Déplacements Missions réceptions	5 000 €	1 474,44 €
62510000 Frais Déplacements Administrateurs	42 000 €	18 784,58 €
62610000 Frais postaux	15 500 €	10 083,90 €
62610100 Frais postaux Récompenses	1 800 €	1 427,45 €
62610200 Frais postaux Chancellerie	250 €	73,49 €
62610300 Frais postaux Abandons Traitement	60 €	224,68 €
62610400 Frais postaux Entraide	0 €	35,68 €
62700000 Services bancaires	1 600 €	1 577,03 €
62630000 Frais Tel Fax Internet	900 €	985,22 €
62632000 Frais Téléphone Admi et Chef de Service	1 300 €	1 020,47 €
62720000 Frais bancaire SG Boutique	300 €	375,42 €
62740000 Frais SOGECASHNET 01	17 000 €	16 220,30 €
62810000 Allocation MAGINOT	20 000 €	20 000,00 €
62820000 Cotisations Diverses	540 €	450,00 €
Charges Exceptionnelles	33 500 €	4 412,53 €
67512000 Subvention Achat Drapeaux Sections	1 500 €	1 650,00 €
67160000 Frais sur Legs	11 000 €	
67200000 Charges S/Ex antérieures	0 €	1 393,87 €
67500000 Valeurs comptable Actifs CEDES		
67800000 Charges exceptionnelles Diverses	10 000 €	1 368,66 €
67810000 Dons Sinistrés	11 000 €	
67820000 Dons Aux Blessés	0 €	
Impôts sur Les Sociétés	1 600 €	1 885,00 €
69500000 Impôts sur les bénéfices	1 600 €	1 885,00 €
TOTAL DES PRODUITS	952 820 €	952 011,95 €
TOTAL DES CHARGES	926 720 €	750 765,83 €
RESULTAT	26 100 €	201 246,12 €



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BILAN DES SECTIONS AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS (après amortissements)		
Drapeau	2 251	2 910
TOTAL IMMOBILISATIONS	2 251	2 910
STOCKS DE MARCHANDISES	111 975	113 783
COMPTES CLIENTS		
Acomptes versés		300
AUTRES CREANCES DIVERSES	13 648	22 686
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES - BANQUES ET CAISSES	2 875 415	2 856 414
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
TOTAL DU BILAN ACTIF	3 003 290	2 996 093

PASSIF	2020	2019
RESERVES	2 994 724	3 049 435
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 708	-54 711
TOTAL DES FONDS PROPRES	3 001 432	2 994 724
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	3 001 432	2 994 724
DETTES		
Dettes Financières		
Dettes Fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes diverses		
TOTAL DES DETTES	0	0
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	1 858	1 369
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 003 290	2 996 093

COMPTE DE RESULTAT DES SECTIONS AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de produits	24 943	41 326
Charges administratives	66 988	85 978
Reversement abonnements revue	74 824	78 915
Frais organisation animations	682 068	1 552 234
Achats plaques funéraires - Fleurs	71 688	108 558
Achats cadeaux adhérents	4 313	2 463
Frais de représentation	8 218	18 322
Frais de déplacements	31 904	69 315
Frais postaux et Téléphone	57 403	66 300
Reversement cotisations	541 479	586 876
Variations de stocks	1 808	-8 067
Dotations aux amortissements	659	385
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 566 294	2 602 604
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dons	50 957	45 450
Dons directs par sections	1 692	35 464
Frais divers	126 827	154 645
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	179 475	235 559
TOTAL DES CHARGES	1 745 769	2 838 163
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 708	-54 711

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de produits	18 541	17 948
Abonnements Revue	64 847	70 267
Recettes animations	639 307	1 552 593
Subventions	158 972	166 222
Dons	73 163	95 627
Cotisations	732 584	777 827
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 687 414	2 680 484
PRODUITS FINANCIERES	1 440	2 882
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Dons		
Recettes diverses	63 623	100 086
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 623	100 086
TOTAL DES PRODUITS	1 752 477	2 783 452



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BILAN DES UD AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS (après amortissements)		
TOTAL IMMOBILISATIONS	0	0
STOCKS DE MARCHANDISES	6 722	4 067
COMPTES CLIENTS		
AUTRES CREANCES DIVERSES	9 931	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES - BANQUES ET CAISSES	230 569	221 177
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
TOTAL DU BILAN ACTIF	247 222	225 245

PASSIF	2020	2019
RESERVES	225 245	214 794
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 977	10 451
TOTAL DES FONDS PROPRES	247 222	225 245
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	247 222	225 245
DETTES		
Dettes Financières		
Dettes Fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes diverses		
TOTAL DES DETTES	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
TOTAL DU BILAN PASSIF	247 222	225 245

COMPTE DE RESULTAT DES UD AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats produits	1 098	1 734
Charges administratives	5 020	4 175
Reversement abonnements revue	516	426
Frais organisation animations	11 557	55 238
Achats plaques funéraires - Fleurs	16 782	8 468
Frais de déplacements	7 440	23 491
Frais postaux et Téléphone	2 542	3 251
Reversement cotisations	2 350	2 044
Variations des stocks	-2 655	2 062
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	44 650	100 889
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dons	6 118	1 351
Dons directs par sections	50	2 450
Frais divers	10 116	32 973
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 284	36 774
TOTAL DES CHARGES	60 934	137 663
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 977	10 451

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes produits	1 515	3 247
Abonnements Revue	408	300
Recettes animations	8 506	47 462
Subventions	19 456	19 098
Dons	7 457	15 316
Cotisations adhérents	7 587	20 365
Quote-part versée par la SNEMM	12 895	0
Variations des stocks	0	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	57 823	105 788
PRODUITS FINANCIERS	50	93
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Dons		
Recettes diverses	25 038	42 233
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 038	42 233
TOTAL DES PRODUITS	82 911	148 114



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BILAN DE LA RESIDENCE AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS (après amortissements)		
Logiciels		0
Terrains	66 984	67 143
Constructions	640 732	684 929
Installations agencements mobiliers	16 550	20 892
Véhicule	7 681	0
Dépôts	244	244
TOTAL IMMOBILISATIONS	732 190	773 208
STOCKS	10 290	7 924
COMPTES CLIENTS RESIDENTS	29 375	45 843
AUTRES CREANCES DIVERSES	10 321	13 889
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0	0
DISPONIBILITES - BANQUES ET CAISSES	200 672	223 446
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 267	6 345
TOTAL DU BILAN ACTIF	990 116	1 070 655

PASSIF	2020	2019
FONDS ASSOCIATIFS	1 187 807	1 187 807
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-681 094	-701 112
RESULTAT DE L'EXERCICE	-40 661	20 018
TOTAL DES FONDS PROPRES	466 052	506 713
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	93 115	101 241
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	559 167	607 954
DETTES		
Dettes Financières	16 793	23 942
Dettes Fournisseurs	48 847	56 149
Dettes fiscales et sociales	119 241	134 909
Dettes Siège	231 183	233 641
Autres dettes	8 886	8 060
TOTAL DES DETTES	424 949	456 701
PROVISION POUR RISQUES D'EMPLOI	6 000	6 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0
TOTAL DU BILAN PASSIF	990 116	1 070 655

COMPTE DE RESULTAT DE LA RESIDENCE AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Alimentation et boissons	159 301	175 815
Produits d'entretien	21 998	20 050
Frais animations	6 969	17 951
Autres achats	10 740	6 411
Variation des stocks	-2 367	2 624
Eau Gaz Electricité	95 003	95 000
Location de matériel	10 408	9 256
Entretien bâtiment jardin et matériel	43 318	37 656
Assurance	14 093	12 355
Personnel extérieur et honoraires	6 965	23 063
Coiffeur et blanchisserie extérieure	15 271	20 106
Frais postaux et téléphone	7 272	8 412
Frais bancaires	1 312	1 505
Impôts et Taxes	74 947	78 130
Rémunération du Personnel	469 473	465 205
Charges sociales	158 250	164 868
Amortissements des immobilisations	55 865	52 233
Autres charges d'exploitation	8 420	11 116
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 157 237	1 201 757
CHARGES FINANCIERES	97	253
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 215	2 762
IMPOTS SUR LES SOCIETES		0
TOTAL DES CHARGES	1 158 550	1 204 772
RESULTAT DE L'EXERCICE	-40 661	20 018

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Logement des Résidents	1 070 533	1 183 874
Allocation CPOM	18 750	18 750
Produits de gestion courante	817	117
Reprise sur provisions		
Avantages en nature	6 434	7 290
Remboursement indemn SS		1 479
Remboursement UNIFAF Formation		
Remboursement assurance / sinistre		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 096 533	1 211 510
PRODUITS FINANCIERS		12
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 356	13 268
TOTAL DES PRODUITS	1 117 889	1 224 790



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BILAN DU SIEGE AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS (après amortissements)		
Logiciels	7 169	5 336
Terrains	361 236	361 236
Constructions	3 959	4 560
Installations agencements mobiliers	147 924	159 929
Véhicule	0	0
Prêt Résidence	1 187 807	1 187 807
Autres prêt	1 500	1 500
Dépôts	4 217	4 216
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 713 812	1 724 584
STOCKS MEDAILLES INSIGNES ALBUMS	53 763	54 843
CLIENTS ANNONCEURS REVUE ET SECTIONS	13 276	9 487
AUTRES CREANCES RESIDENCE	218 839	220 935
AUTRES CREANCES DIVERSES	31 478	62 448
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		0
DISPONIBILITES - BANQUES ET CAISSES	823 689	599 647
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 146	24 320
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 873 004	2 696 264

PASSIF	2020	2019
FONDS ASSOCIATIFS	1 147 112	1 147 112
RESERVES	23 289	23 289
REPORT A NOUVEAU	1 316 290	1 184 485
RESULTAT DE L'EXERCICE	201 246	131 805
TOTAL DES FONDS PROPRES	2 687 938	2 486 691
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	0	0
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	2 687 938	2 486 691
DETTES		
Dettes Financières	457	457
Dettes Fournisseurs	80 879	96 642
Dettes fiscales et sociales	50 586	71 206
Dettes diverses	52 824	40 913
TOTAL DES DETTES	184 747	209 218
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	319	355
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 873 004	2 696 264

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats boutique	18 816	42 621
Eau gaz Electricité	8 283	11 638
Coûts revue	82 768	89 111
Logiciel Effectifs et Comptabilité	19 300	17 100
Locations et entretien matériels	24 168	28 496
Assurances	9 367	9 544
Frais congrès	2 610	8 742
Honoraires	23 087	31 610
Frais déplacements	21 325	38 405
Frais postaux et de téléphone	13 851	20 589
Frais bancaires	18 173	18 978
Allocation Maginot	20 000	20 000
Impôts et Taxes	65 500	77 852
Rémunération du Personnel	201 876	300 063
Charges sociales	76 244	110 441
Amortissements des immobilisations	19 270	21 805
Provisions sur stocks insignes	0	0
Entraide	88 378	86 281
Invictus Games	8 812	1 000
Reversement cotisations aux UD	14 599	15 421
Autres charges d'exploitation	8 042	15 118
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	744 468	964 815
CHARGES FINANCIERES		3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 413	19 175
IMPOTS SUR LES SOCIETES	1885	1589
TOTAL DES CHARGES	750 766	985 582
RESULTAT DE L'EXERCICE	201 246	131 805

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes boutique	27 320	45 764
Publicités Revue	10 312	12 102
Abonnements Revue	75 644	80 617
Autres Prestations de service	10 158	12 896
Allocation Maginot	31 000	31 000
Dons	68 523	73 338
Abandons de traitement	118 822	114 120
Cotisations	554 677	602 109
Legs et Donations	41 963	88 151
Autres produits de gestion courante	111	95
Reprise sur provision	152	295
Transfert de charges de personnel	1 001	39 946
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	939 684	1 100 433
PRODUITS FINANCIERS	319	889
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 009	16 065
TOTAL DES PRODUITS	952 012	1 117 387



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BILAN DES COMPTES SNEMM AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020	2019
IMMOBILISATIONS (après amortissements)		
Logiciels	7 169	5 336
Terrains	428 219	428 379
Constructions	644 691	689 488
Installations agencements mobiliers	174 406	183 731
Véhicule	0	0
Autres prêt	1 500	1 500
Dépôts	4 461	4 461
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 260 446	1 312 895
STOCKS	182 751	180 617
COMPTES USAGERS	42 652	55 330
AUTRES CREANCES DIVERSES	29 455	63 931
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		0
DISPONIBILITES - BANQUES ET CAISSES	4 124 108	3 900 685
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25 413	30 665
TOTAL DU BILAN ACTIF	5 664 826	5 544 123

PASSIF	2020	2019
FONDS ASSOCIATIFS	1 147 113	1 147 113
RESERVES	3 243 258	3 287 518
REPORT A NOUVEAU	635 196	483 373
RESULTAT DE L'EXERCICE	189 270	107 564
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 214 836	5 025 567
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	93 115	101 241
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	5 307 952	5 126 808
DETTES		
Dettes Financières	17 250	24 399
Dettes Fournisseurs	129 726	152 790
Dettes fiscales et sociales	169 828	206 115
Dettes diverses	31 893	26 288
TOTAL DES DETTES	348 697	409 592
PROVISION POUR RISQUES D'EMPLOI	6 000	6 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 177	1 723
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 664 826	5 544 123

COMPTE DE RESULTAT DES COMPTES SNEMM AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES	2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats boutique et Résidence	304 744	379 087
Eau gaz Electricité	103 368	107 410
Coûts revue	82 768	89 111
Frais organisation animations Sections et UD	693 625	1 641 382
Locations et entretien matériels	75 945	76 275
Assurances	23 798	22 235
Personnel extérieur et honoraires	30 052	54 673
Plaques funéraires - Fleurs - Gerbes	83 735	117 026
Frais déplacements	62 560	132 527
Frais postaux et de téléphone	81 068	98 553
Frais bancaires	22 809	22 765
Allocation Maginot	20 000	20 000
Autres charges externes	72 688	66 519
Impôts et Taxes	140 446	155 982
Rémunération du Personnel	671 349	765 267
Charges sociales	234 494	275 310
Amortissements des immobilisations	75 794	74 423
Provisions sur stocks et pour risques	0	0
Entraide - Dons	122 888	124 195
Invictus Games	8 812	1 000
Autres charges d'exploitation	4 155	1 382
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 915 098	4 225 121
CHARGES FINANCIERES	97	256
Frais divers Sections et UD	115 575	187 618
Autres charges exceptionnelles	16 103	21 937
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	131 678	209 555
IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 885	1 589
TOTAL DES CHARGES	3 048 759	4 436 521
RESULTAT DE L'EXERCICE	189 270	107 564

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Logement des Résidents	1 070 533	1 183 794
Ventes boutique	47 376	67 039
Publicités Revue	10 312	12 102
Abonnements Revue	65 559	71 843
Recettes animations Sections et UD	647 813	1 600 057
Autres Prestations de service	10 158	12 896
Subventions	178 428	185 073
Allocation Maginot	31 000	31 000
Allocation CPOM	18 750	18 750
Dons	124 836	137 062
Abandons de traitement	118 822	114 120
Cotisations	751 020	798 329
Legs et Donations	41 963	88 151
Autres produits de gestion courante	928	212
Reprise sur provision	152	295
Avantages en nature	7 435	8 704
Transfert de charges	0	40 010
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 125 085	4 369 436
PRODUITS FINANCIERS	1 809	3 877
Recettes diverses Sections et UD	90 999	148 158
Autres produits exceptionnels	20 136	22 614
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 135	170 773
TOTAL DES PRODUITS	3 238 029	4 544 086



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

BP 2022 Siège National PRODUITS

		BP 2021	BP 2022
	Entraide	44 220 €	49 150 €
73000000	Dons Sections	8 000 €	15 000 €
73001000	Dons Isolés	1 000 €	4 000 €
73002000	Dons sur revue	20 €	50 €
73100000	Dons Sections S/cotisation ou Vente	200 €	100 €
73200000	Dons pour Blessés des Armées	5 000 €	5 000 €
73300000	Dons pupilles orphelins des structures	30 000 €	25 000 €
77810000	Dons Sinistrés	0 €	0 €
	Communication	121 150 €	146 000 €
706100000	Publicité Journal	6 000 €	10 000 €
706300000	170 ème anniversaire (1852 - 2022)		20 000 €
706300000	Abonnement Revue	75 000 €	70 000 €
707100000	Vente Papeterie Sections	500 €	500 €
707200000	Ventes Médailles Boutique	10 000 €	6 000 €
707600000	Ventes Prestiges	12 000 €	8 000 €
707610000	Ventes Médailles Récompenses	6 400 €	8 000 €
707720000	Ventes Album "EPOPEE MED MILITAIRE"	5 000 €	3 500 €
708890000	Ventes calendriers	6 250 €	5 000 €
709700000	Rabais Remises Ristourne Accordés sur Ventes	0 €	0 €
740600000	Subvention à la Presse		15 000 €
	Recettes générales	661 010 €	634 000 €
70884000	Loyer Bienfaisance	4 800 €	4 900 €
75810000	Cotisations Exercice N	525 000 €	500 000 €
75811000	Cotisations Antérieures	10 000 €	8 000 €
75850000	Legs et Donations	0 €	0 €
75880000	Abandon Traitement MED	110 000 €	110 000 €
79100000	Transfert Charges d'Exploitation Comptabilité	10 310 €	10 000 €
79110000	Avantages en nature	900 €	1 100 €
	Recettes Diverses Fonctionnement du Siège	1 620 €	1 370 €
70850000	Frais Expédition Colissimo Boutique	1 500 €	1 000 €
70884300	Badges facturés	100 €	100 €
75800000	Produits Divers de gestion Courante	20 €	20 €
76800000	Autres Produits Financiers	0 €	250 €
76880000	Ecart de Conversion	0 €	0 €
77200000	Produits Exceptionnels sur Exercice Antérieur	0 €	0 €
77700000	Subvention Investissement Virée sur Résultat	0 €	0 €
77800000	Recettes spéciales	0 €	0 €
78173000	Reprise provision sur stocks	0 €	0 €
78750000	Reprises sur provisions pour risques et charges	0 €	0 €
	FNAM (Maginot)	31 000 €	31 000 €
74110000	Allocation de la FNAM pour GR 113	31 000 €	31 000 €
	ECART	0 €	0 €
	TOTAL des PRODUITS	859 000 €	861 520 €
		BP 2021	BP 2022



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

2022 Budget Prévisionnel Siège - Charges

		BP 2021	BP 2022
	Entraide	90 100 €	86 346 €
62480000	Transports Divers dont Colis de Noël	1 100 €	1 100 €
65810000	Allocation Pupilles, Primes pour Vacances et Noël	40 000 €	31 056 €
65830000	Allocation Vieux Sociétaires	8 000 €	8 000 €
65831000	Colis de Noël	20 000 €	20 000 €
65850000	Secours Divers	11 000 €	14 690 €
65860000	Bourses d'Etudes	10 000 €	8 000 €
67810000	Dons aux Sinistrés	0 €	3 500 €
	Communication	125 355 €	121 950 €
60372000	Variation Stock Insignes & Médailles	1 000 €	1 000 €
60373100	Variation Stock Album Médaille Militaire	2 000 €	650 €
60374000	Variation Stock Médailles Récompenses	1 000 €	2 400 €
60711000	Achats calendriers	1 500 €	1 000 €
60720000	Achats Insignes & Médailles pour Boutique	10 000 €	8 500 €
60721000	Achats Insignes & Médailles pour Récompenses	4 455 €	8 500 €
60760000	Achats Produits Prestige pour Boutique	8 500 €	3 500 €
60780000	Achats produits 170ème anniversaire (1852-2022)		10 000 €
60970000	Rabais Remises Ristourne pour achats Boutique	0 €	0 €
61110000	Revue Infographie - Impression et routage	60 000 €	50 000 €
61123000	AssoConnect Site internet	0 €	5 400 €
61150000	Frais postaux envoi Revues	30 000 €	30 000 €
61330000	Hébergement Ex Site Internet Basaltique	5 400 €	0 €
62300000	Relations publiques	1 500 €	1 000 €
68170000	Dotation aux provisions Dépréciation des stocks	0 €	0 €
	Rémunération personnel et charges sociales	302 710 €	307 560 €
62267000	Editeur Chèque Déjeuner	550 €	560 €
64100000	Rémunération du personnel	210 000 €	215 000 €
64120000	Provision Congés payés	0 €	2 000 €
64140000	Remboursement transport	3 100 €	2 500 €
64141000	Avantages en nature	1 260 €	1 100 €
64510000	URSSAF	51 000 €	50 000 €
64521000	Mutuelle	1 200 €	1 300 €
64530000	Prévoyance C.T.R.A.	4 500 €	4 500 €
64531000	Complémentaire Retraite	16 000 €	16 000 €
64540000	ASSEDIC	9 000 €	9 000 €
64700000	Médecine du travail	600 €	600 €
64710000	Chèque Déjeuner/Valeur	5 500 €	5 000 €
64850000	Charges sociales/ Congés Provision	0 €	0 €
	Impôts, Taxes, Versements assimilés	73 723 €	73 400 €
63110000	Taxes sur les salaires	12 000 €	13 000 €
63130000	Taxes Effort Construction	950 €	0 €
63330000	Participation Employeur Formation Continue	1 800 €	1 800 €
63512000	Taxe Foncière	14 500 €	14 800 €
63515000	Taxe Habitation	17 500 €	17 800 €
63516000	Taxes Locales	900 €	1 000 €



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

2022 Budget Prévisionnel Siège - Charges

63700000	TVA Non Récupérable	24 173 €	23 000 €
69500000	Impôts sur les bénéfices	1 900 €	2 000 €
	Frais bancaires et postaux	38 960 €	36 840 €
62610000	Frais postaux généraux	15 500 €	13 000 €
62610100	Frais postaux Récompenses	1 800 €	2 000 €
62610200	Frais postaux Chancellerie	250 €	200 €
62610300	Frais postaux Abandons Traitement	60 €	250 €
62610400	Frais postaux Entraide	0 €	40 €
62630000	Frais Téléphone Fixe Internet	1 000 €	1 000 €
62632000	Frais Téléphone Administrateurs chefs de Service	1 300 €	1 300 €
62700000	Services bancaires du Siège	1 700 €	1 700 €
62720000	Frais bancaire Boutique	350 €	350 €
62740000	Frais SOGECASHNET 01 (des structures)	17 000 €	17 000 €
	Frais des administrateurs et CAC	75 300 €	88 500 €
61850000	Frais colloques séminaires	0 €	120 €
61851000	Frais des AG & Congrès	10 000 €	20 000 €
62200000	Honoraires Expert Comptable (SOFILOR)	2 300 €	2 380 €
62212000	Honoraires Commissaire Aux Comptes	20 000 €	20 000 €
62220000	Honoraires Avocats & Huissiers	4 000 €	4 000 €
62500000	Déplacements Missions réceptions	4 000 €	3 000 €
62500010	Déplacements Avocat & Expert Comptable	0 €	5 000 €
62510000	Frais Déplacements Administrateurs	35 000 €	34 000 €
	Frais intérêt général	9 540 €	13 040 €
65870000	Opérations Intérêt général	8 000 €	6 500 €
65880000	INVICTUS GAMES	1 000 €	1 000 €
67820000	Dons aux Blessés des Amées	0 €	5 000 €
62820000	Cotisations Diverses Flamme	540 €	540 €
	Charges diverses Fonctionnement du Siège	123 312 €	113 884 €
60600000	Achats Divers	3 000 €	1 500 €
60610000	Eau, Gaz, Electricité Energie	11 600 €	10 000 €
60630000	Fournitures Entretien petit équipement	2 000 €	2 500 €
60640000	Imprimés Administratifs : Fournitures	6 000 €	5 000 €
60660000	Matériel informatique non Immobilisé	500 €	500 €
61122000	Henley It + (RGPD 7000€)	16 500 €	23 500 €
61130000	Sous Traitance BSA et ADVEN	3 672 €	5 544 €
61300000	Location Pitney Bowes (machine à affranchir)	1 200 €	900 €
61310000	Location Matériel téléphonique Kertel	4 080 €	2 460 €
61361000	BNP PARIBAS Leasing Photocopieur Canon	9 640 €	4 360 €
61551000	Entretien Réparation logiciel ACD Comptable	1 100 €	1 000 €
61560000	Maintenance Messagerie Chaudière Extincteurs	3 800 €	3 800 €
61600000	Primes Assurances	10 000 €	10 000 €
62320000	Pourboire (Préposée La Poste)	20 €	20 €
65800000	Charges diverses Gestion courante	1 000 €	1 000 €
65890000	Quote-part Cotisations UD	15 000 €	14 500 €
67152000	Subvention achats Drapeaux Sections	1 700 €	1 500 €
67160000	Frais sur Legs	2 500 €	800 €



Annexes

Procès-verbal du 86^{ème} Congrès national 2021

2022 Budget Prévisionnel Siège - Charges

67200000	Charges sur exercices antérieures	0 €	
67500000	Valeurs comptables CEDES	0 €	
67800000	Charges exceptionnelles Diverses	10 000 €	5 000 €
68110000	Dotation Amortissement Immobilier Incorporels	0 €	0 €
68112000	Dotation Amortissement Immobilier Corporels	20 000 €	20 000 €
	FNAM (Maginot)	20 000 €	20 000 €
62810000	Cotisation du GR113 pour la FNAM	20 000 €	20 000 €
ECART		0 €	0 €
TOTAL des CHARGES		859 000 €	861 520 €
		BP 2021	BP 2022

Résidence de la Médaille Militaire

Rapport Moral 2020

Table des matières

1. Incidence Episode covid-19	4
2. Résultats économiques	5
2.1 Compte de résultat 2020.....	5
2.2 Analyse des dépenses et des recettes 2020 par groupes (selon les règles du conseil départemental du var).....	6
2.3 Chiffres clefs 2020.....	7
2.4 Taux occupation 2020	7
2.5 Tarifs autorisés 2020	8
2.7 Tarif moyen annuel 2020.....	8
3. Résultats sociaux	8
3.1 Démographie des résidents	8
3.2 Taux de dépendance 2020	9
3.3 Bénéficiaires de l'aide sociale	9
3.4 Compte rendu forfait autonomie.....	9
4. Gestion prévisionnelle de l'emploi	13
4.1 Plan de formation 2020	13
4.2 Primes 2019	14
4.3 Départ en retraite et remplacements.....	14
4.4 Affaire prudhommale	14
5. Budget 2021.....	14
5.1 Taux d'occupation prévisionnel 2021	15
5.2 Dépenses et recettes prévisionnelles 2021 par groupes.....	15
5.3 Synthèse de la proposition tarifaire 2021	16
5.4 Détails du compte de résultat prévisionnel 2021	16
6. Rénovation 2020	21
6.1 Le projet de rénovation.....	21
6.2 Les travaux à réaliser	21
6.3 La situation avant et après les travaux	21
6.4 Les difficultés ou les contraintes rencontrées	22
6.5 Les solutions retenues pour inscrire le projet dans le cadre du développement durable	22
6.6 Les solutions retenues pour les résidents lorsque les travaux seront entrepris en site occupé	22
6.7 Les dispositions prévues pour informer le public de l'aide financière accordées	22
7. Les financeurs.....	22

7.1 Plan de financement des travaux.....	23
7.2 Budget Prévisionnel.....	24
7.3 Retro planning et organisation des travaux	24
7.4 Planning prévisionnel des travaux	24
7.5 L'impact sur la tarification.....	25
7.6 L'impact sur le résultat économique.....	25
8. Projet d'établissement et évaluations.....	25
8.1 Les évaluations.....	25
8.2 Le projet d'établissement.....	26
9. Conclusion.....	26



Introduction

Monsieur le Président Général, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Présidents de sections et d'unions départementales, mes chères collègues salariés et bénévoles,

L'année 2020 sera sans doute une année qui restera dans les mémoires des résidents, de leurs familles et des personnels.

4

Cette année aura été, pour un gestionnaire d'établissement, une année particulièrement éprouvante, semée d'incertitudes et occasionnant de fortes remises en question. Notre capacité à résister face à une nouvelle menace impactant tout autant la sécurité sanitaire de nos résidents que l'équilibre économique de notre activité a été mise à rude épreuve.

La Covid-19 (et l'épreuve d'endurance qui l'accompagne) aura eu le bénéfice de mettre en place une dynamique d'entraide et de solidarité encore jamais atteinte à ce jour. Cette pandémie aura aussi obligé les institutions comme la nôtre à prendre des décisions pour minimiser les conséquences sur la gestion d'entreprise tout en protégeant au maximum les pensionnaires et les salariés.

Cette dualité peut compatible aura poussé à l'extrême le niveau de résilience des résidents et de leurs familles et aura fatigué les personnels avec de nouvelles contraintes professionnelles.

Comme annoncé en mai 2019 la résidence a connu un recul économique certain en 2020 mais force est de constater que notre institution a su « encaisser » cette année difficile avec beaucoup de succès : le projet de rénovation est toujours d'actualité malgré la crise sanitaire et nos bénéficiaires et leurs familles nous font toujours confiance. Nos personnels ont relevé le défi de cette crise avec un courage, ce qui doit être salué en introduction. L'accompagnent et le soutien du siège pendant cette période est également à souligner.

Cette pandémie aura été l'occasion de nous rapprocher de nos tutelles mais également de nouveaux partenaires.

Ce compte rendu d'activité 2020 permet de mettre en avant une gestion saine et fiable de notre résidence.

1. Incidence Episode covid-19

L'épisode de la covid-19 n'est pas terminé : la résidence a effectué avec le concours des autorités sanitaires la vaccination de 18 résidents et 3 personnels.

Les autres pensionnaires positifs de moins de 3 mois en janvier 2021 n'ont pas pu être vaccinés et seront conduits ultérieurement au centre de vaccination de Hyères.

Sur l'année 2020, deux grandes phases épidémiques ont été constatées à la résidence :

- Mars- avril- mai 2020 : avec 21 cas positifs (dont 3 personnels) avec un décès résident hors structure
- Novembre -décembre 2020 : avec 17 cas (aucun personnel) dont un décès dans la structure.

La première vague fut très compliquée à gérer car personne n'était préparé ; n'y les autorités de santé, n'y l'institution.

Nos résidents ont été confinés en chambres plusieurs semaines dans l'année. Les tests PCR collectifs ont été les éléments permettant de rouvrir les lieux de vie communs, en accords avec les médecins de l'ARS et du département.

Il serait difficile de faire une liste exhaustive des évènements 2020 liés à la COVID-19 cela dit nous pouvons noter les effets suivants :

Les impacts économiques et structurels sur la résidence sont colossaux :

- Perte de + 92 k€ de chiffres d'affaires par rapport à N-1
- Aucun accueil de groupe ou partenaire générateur de chiffre d'affaires annexes
- Augmentation significative de certaines dépenses de fonctionnement (EPI, consommables, personnels)
- Pertes d'exploitation
- Impossibilité d'investissement

Les impacts sociaux sont tout aussi préjudiciables à notre structure :

- Isolement des seniors en chambre avec des pertes de repères
- Absence de dispositif d'accompagnement des seniors (familles, aides à domicile...)
- Arrêts de travail à répétition et remplacement par des contrats précaires induisant une baisse de qualité de service
- Perte de confiance des familles dans les institutions
- Tensions RH, tensions avec les partenaires

2. Résultats économiques

2.1 Compte de résultat 2020

En 2020, la résidence a réalisé un résultat net de -41k €. La trésorerie de la résidence au 31 décembre était de 190 856,84€.

Le résultat 2020 a été proposé en reprise de perte d'exploitation au conseil départemental qui a accepté. Ceci engendre une hausse de 0.81 € par jour et par personne en plus de l'augmentation légale négociée avec le CD.

A noter une perte de chiffre d'affaires d'environ 92 k€ par rapport à 2019 suite à la pandémie de Covid-19. Les chiffres ci-dessous montrent également une chute du taux de remplissage par rapport à 2019 et 2018.

2.2 Analyse des dépenses et des recettes 2020 par groupes (selon les règles du conseil départemental du var)

LIBELLE	RESULTAT 2020
DEPENSES	1 158 549,72 €
<u>Groupe 1</u> dépenses afférentes à l'exploitation	406755,72 €
<u>Groupe 2</u> dépenses afférentes au personnel	668 558,78 €
<u>Groupe 3</u> dépenses afférentes à la structure (DONT dotations aux amortissements)	66 417,22 €
Charges CPOM	16 818,00 €
PRODUITS	-1 117 888,78 €
<u>Groupe 1</u> recettes de la tarification	-1 028 409,14 €
Recettes <u>Groupe 2</u> autres	-42 123,88 €
<u>Groupes 3</u> des produits financiers et des produits encaissables	-28 605,76 €
Versement du CPOM dont utilisation en 2018	-18 750,00 €
RESULTAT EXPLOITATION 2020 pertes	40 660,94 €

Dépenses du groupe 1 (dépenses liées à l'activité générale)

La résidence a réalisé une économie sur ce groupe de 56k€ par rapport à N-1 essentiellement dû à la réduction des charges de production des repas. Durant cette période, une grande attention a été portée aux dépenses d'ordres générales. La problématique est que beaucoup de nos charges sont fixes et qu'en période de faible remplissage (comme en 2020) il est difficile de réduire nos consommations. (Économie d'échelle impossible en dessous 53 résidents sur le prime cost)

Dépenses du groupe 2 (dépenses liées aux frais de personnel et charges du travail)

Malgré de très nombreux arrêts maladie dû à la Covid -19 nous avons réalisé une économie de 21k€ sur les salaires en comparaison avec 2019. Les charges de personnel représentent le premier poste de dépense de la résidence : 57%.

Dépenses du groupe 3 (dépenses exceptionnelles et annexes)

Nous constatons une nette augmentation des dépenses d'entretien du bâtiment par rapport à N-1 : +7k€. Nous notons également une hausse des dotations aux amortissements d'environ 4k€.

Produits de groupe 1 (recettes issues de l'activité principale et tarifée)

Les recettes de la tarification représentent environ 1 031 K€ soit environ 92 K€ de moins que l'année dernière. Le Faible remplissage lié à la covid impact très fortement les recettes de tarification. On observe que les recettes de la tarification ne permettent pas de couvrir l'ensemble des charges sans produits annexes. L'absence de court ou moyen séjour en repos explique en grande partie cette très forte baisse de chiffre d'affaires. Le TO demeure une variable essentielle du résultat économique. (point mort à 20 000 nuitées/an)

Produits de groupe 2 (recettes annexes issues de l'activité)

Les autres recettes sont celles générées par la vente de prestations à la résidence et représentent pour 2020 un montant d'environ 42 K€ soit une baisse de 20 k€ par rapport à N-1.

C'est une baisse totale de 102 k€ entre le groupe 1 et 2 par rapport à N-1. Nous pouvons imaginer que le résultat économique 2020 aurait été au rendez-vous sans cette crise sanitaire. Entre une perte de 40k€ sur le résultat de l'exercice et une baisse de chiffre d'affaires de 102k€ nous observons une maîtrise des dépenses qu'il faut souligner. En effet, rappelons qu'un euro encaissé et égal à un euro dépensé dans le cadre d'un résultat à l'équilibre économique. Aussi aurions-nous pu connaître une perte d'exploitation beaucoup plus importante, de l'ordre de - 100 k€.

2.3 Chiffres clefs 2020

7

LIBELLE	RESULTAT 2020
Capacité autorisée	75
Taux d'occupation	72%
Nombre de journées d'ouverture	365
Nombre de journées théoriques	27375
Nombre de journées réalisées dont hospitalisations et congés	19745
Nombre de jours d'hospitalisation (-20€) 54 départs soit 13 jours	856
Nombre de jours de congés (-20€)	115
Nombre moyen de résidents par jour	54,09589041

Comme évoqué ci-dessus le taux de fréquentation a chuté en 2020. Nous constatons une occupation moyenne de 54 résidents par jour pour 63 chambres disponibles. Soit 1896 nuitées de moins que N-1 ce qui vérifie les 92k € de chiffre d'affaires en moins avec un ticket moyen 52€/jour. 9% de fréquentation en moins lié à la fermeture de l'établissement à tous nouveaux entrants lors des périodes épidémiques.

A noter les nombres de jours d'hospitalisations en forte hausse +12% par rapport à 2020. Les pathologies de la covid-19 et les mesures de précautions expliquent ce chiffre et impact également le résultat économique. Les congés payés des résidents et les absences pour hospitalisations représentent 20 k€ de chiffre d'affaires non encaissé. (Réduction de 20 €/jour après 48h d'absence, cf. RDAS)

2.4 Taux occupation 2020

Type de logement	Nombre de chambres	Nombre de lits	Taux de remplissage LIT	PAX JOUR	Jours	Nuitées possibles	Nuitées réalisées	Tarif journalier	CA TYPE
T1	46	46	83%	38	365	16790	13936	51,74	721033 €
T1BIS	9	13	91%	12	365	4745	4318	57,80	249578 €
T2	8	8	51%	4	365	2920	1492	62,84	93746 €
T2 2ème pax	0	8	0%	0	365	2920	0	19,36	0
TOTAL	63	75	72%	54,10	365	27375	19745	53,90	1064357 €

Nous constatons une chute de la fréquentation en 2020. En effet, les orientations pour perte d'autonomie et la fermeture de l'établissement à tout public pendant les mois de mars avril mai et juin n'ont pas permis de faire rentrer de nouveaux résidents.

Nous pouvons observer une demande particulière sur les grandes chambres en particulier les T1 bis.

2.5 Tarifs autorisés 2020

Synthèse tarifaire 2020 (par jour)			
Type de logement	Tarif hébergement 2020	Tarif restauration 2020	Tarif journalier
T1	37,38 €	14,36 €	51,7 €
T1 BIS	43,44 €	14,36 €	57,8 €
T2	48,48 €	14,36 €	62,8 €
T2 2ème pax	5,00 €	14,36 €	19,4 €

Ci-dessus les tarifs autorisés en 2020 et qui intègrent l'augmentation légale de 0.5% sur les tarifs 2019.

2.7 Tarif moyen annuel 2020

Tarif moyen pondéré journalier 2020 recettes tarification / nuitées	52,23 €
Tarif moyen pondéré journalier 2020 HORS HOSPI ET CONGES	53,90 €

Le tarif moyen annuel a progressé passant de 52.39 € en 2019 à 53.60 € en 2020 ; soit une augmentation d'environ 1.2€ par jour et par personne. Ceci s'explique par la baisse de remplissage dans les chambres de type T1 qui coutent moins cher aux résidents.

3. Résultats sociaux

3.1 Démographie des résidents

En 2020, l'âge moyen était de 77 ans soit une diminution par rapport à N -1. L'intégration de nouveaux résidents jeunes (moins de 65 ans) explique cette baisse. Rappelons qu'avec la loi ASV nous disposons d'une autorisation pour accueillir 15 % de résidents de moins de 60 ans sans dérogation.

La majorité du public accueilli est féminin : 64% contre 36% d'hommes.

3.2 Taux de dépendance 2020

Malgré la mise en place des coupes transversales, nous avons gardé le calcul du GMP pour connaître le taux de dépendance à la résidence. (280/300 mai 2020, 227/300 en décembre 2020)

En effet, depuis plusieurs années nous constatons une évolution de la dépendance dans notre établissement. Il y a trois raisons à cela :

- Le taux de renouvellement de nos pensionnaires est faible et concourt à l'augmentation de l'âge moyen et donc du niveau de dépendance
- Les personnes autonomes et valides sont amenées à rester à domicile avec des incitations matériels, humaines et économiques.
- Les demandes d'intégration concernent essentiellement des GIR 4

Nous n'arrivons pas à avoir ce débat avec le conseil départemental qui connaît parfaitement la situation et l'évolution des girages. La loi ASV va dans ce sens. La problématique demeure le remplissage avec des demandes d'admission de plus en plus lourdes en matière sanitaire. La difficulté étant de remplir l'établissement tout en gardant un niveau de dépendance légale. C'est pour cela que la demande de transformation partielle ou totale en EHPAD est essentielle. L'ARS PACA a encore refusé l'étude de cette demande pour plusieurs raisons :

- Le nombre de places en EHPAD serait suffisant en PACA
- L'augmentation du nombre de lits autorisés répondrait à un appel à projet et non à la demande d'un établissement sur un secteur donné.

3.3 Bénéficiaires de l'aide sociale

Comme depuis 5 ans le nombre de pensionnaires à l'aide sociale est en augmentation. En 2020, nous comptons 17 pensionnaires à l'aide sociale. Cet élément met en avant 3 points :

- Des revenus assurés pour l'établissement car une majorité de la tarification est versée par les conseils départementaux.
- Des résidents ayant de problématiques sociales induisant de nouvelles prises en charges telles l'accueil de jour en hôpital psychiatrique, les cures de sevrage alcoolique...
- De nouveaux dialogues avec des tutelles et curatelles souvent associés à des dossiers d'aide sociale

3.4 Compte rendu forfait autonomie

1. Montant du forfait autonomie :

- perçu au titre de l'année 2020 : 18750 €
- total des reliquats des exercices précédents : 0

2. Quels sont les moyens humains et logistiques mis en œuvre pour la réalisation de l'action ?

Nous travaillons essentiellement avec des prestataires. Le forfait autonomie ne finance pas de salarié, n'y a d'investissement.

L'année « Covid » a vu la mise en place d'action d'estime de soi et du bien-être.

3. Quels ont été les partenaires associés à la mise en œuvre de l'action ?

Les prestataires sollicités dans le cadre du forfait autonomie sont nombreux : activités physiques, musique, chants, rencontre animale, sorties culturelles...

Voici la liste des fournisseurs récurrents :

- AIR DE VIE
- COUCAGNO PRODUCTION
- FAM EVENTS
- FANTASIE PROD
- GL CONCERTS
- HARGE CATHERINE
- HENRI LACROIX
- MATHIEU LYDIE
- PRUNIERES SYLVAIN
- TOUS EN SCENE
- JOELLE ACCORDEONISTE
- LYDIE MATHIEU
- DILIA GOMES

10

4. Quel est le calendrier de mise en œuvre de l'action ?

Thèmes	Intervenants	Dates de réalisation	Montants dépensés
Activité physique	Air de vie	1 fois par semaine toute l'année	2950 €
Lien social	Prunier, Lacroix, Harge	1 fois par mois	3969 €
Nutrition	Personnel de la résidence et intervenants extérieur Cucago, Joelle	1 fois par mois	2850 €
Habitat et cadre de vie	VVF PLANTE...	3 fois par an	1941 €
Bien être	DILIA GOMES	5 fois par an covid	2500 €
Usage du numérique	Personnel avec adsl et satellite pour pc et animation	2 fois par mois	1296 €
Autre action	IRIS 2000	8 fois par an	485 €

5. Quelle a été la participation et la satisfaction des bénéficiaires de l'action ?

Cf. le tableau de données statistiques concernant le taux de participation.

La satisfaction des résidents est au rendez-vous malgré une période très difficile entre avril et juin 2020. Les mesures sanitaires ont recentré les actions à l'intérieur de la résidence et ont personnalisé d'avantage les actions menées. L'enquête de satisfaction 2020 montre un excellent taux de satisfaction malgré les mesures de confinement et l'arrêt temporaire de

certaines animations collectives au plus fort de la crise.

6. Quelle est la participation des personnes extérieures à la résidence ?

Très faible aux vues des mesures de protection renforcées en 2020 suite à la pandémie. Peu d'échange avec l'extérieur malheureusement pour les résidents.

7. Quels sont les impacts de l'action en termes de prévention de la perte d'autonomie et de comportements favorables au bien vieillir ?

Dans cette période difficile les impacts sont significatifs face aux risques d'isolement et de dépression.

Les bénéfices sont le maintien du lien social malgré la pandémie, le maintien de la vie collective et la prévention de la perte d'autonomie.

8. Commentaires :

Suite à cette crise il serait souhaitable de préserver le forfait autonomie dans les années à venir (CPOM arrive à terme en 2021, voir CNSA) car celui-ci a été une bouée de sauvetage pour nos résidents. L'animation aura été en 2020 au cœur du bien être des résidents en venant apporter un peu de légèreté à une année morose.

**RAPPORT D'ACTIVITE FORFAIT AUTONOMIE – RESIDENCE :
DONNEES DE JANVIER A DECEMBRE 2020**

Thème	Hommes	Femmes	GIR 1 à 4	GIR 5 à 6 ou non GIRÉ	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	De 80 ans à 89 ans	De 90 ans ou plus	dont résidents en EHPAD	Total de bénéficiaires de plus de 60 ans	Nombre d'actions réalisées	Montant des dépenses
Nutrition	29	31	15	45	3	27	25	5	0	60	1	2 850,00 €
Mémoire									0			
Sommeil									0			
Activités physiques et atelier	25	25	10	40	3	20	22	5	0	50	1	2 950,00 €
Bien-être et estime de soi	10	15	5	20	3	11	8	3	0	25	1	2 500,00 €
Santé bucco-dentaire									0			
Prévention de la dépression/du risque suicidaire									0			
Autres actions santé globale									0			
TOTAL Santé Globale/Bien vieillir												8 300,00 €
Lien Social	29	31	15	45	3	27	25	5	0	60	15	3 969,00 €
Habitat et cadre de vie	29	31	15	45	3	27	25	5	0	60	1	1 941,00 €
Mobilité (dont sécurité routière)	15	15	2	28	3	27	25	2	0	30	1	827,00 €
Accès aux droits									0			
Usage du numérique	10	2	0	12	2	8	2	0	0	12	2	1 296,00 €
Préparation à la retraite									0			
Autres actions collectives de prévention	25	25	10	40	3	25	23	2	0	50	1	485,00 €
TOTAL COLLECTIF												8 518,00 €
TOTAL ACTION INDIVIDUELLE												16 818,00 €
	Nombre de janvier à décembre 2020			Montant du forfait autonomie perçu au titre de l'année	Montant dépenses par la résidence	COMMENTAIRES année covid animations essentiellement a l'interieur des locaux: autour de la nourriture, du bien etre, du numerique et du devoir de memoire, Animations effectuées en chambres pour la période covid						
Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, non résidentes ayant participé à des actions réalisées	25		2016	12 600 €	12 600 €							
Nombre de résidents n'ayant participé à aucune action de prévention	7		2017	16 021 €	16 022 €							
Nombre de personnels en équivalent temps plein financés	0		2018	18 750 €	18 664 €							
Nombre de professionnels mutualisés (entre plusieurs résidences, avec un EHPAD, etc.)	0		2019	18 750 €	18 941 €							
Nombre de jeunes en service civique financés	0		2020	18 750 €	16 818 €							
Nombre d'intervenants extérieurs financés	20		Machefer Florian, Directeur, mmmhyeres-direction@orange.fr, 0494005300									
Nombre de personnels formés	0											

4. Gestion prévisionnelle de l'emploi

4.1 Plan de formation 2020

13

Type de formation					Organisme de formation		Stagiaire			Durée		Coûts			CPF mobilisé?		
N°	Priorité *	Intitulé de la formation	Période de réalisation		Nom et siret de l'OF	Datadock	Nombre de salariés	Type de contrat	Emploi	Niveau de qualification	Théorique	Stage	Frais pédagogiques	Salaires et charges	Frais annexes	Total	
			Du	Au													
1	2	Sauveteur Secouriste du travail - Recyclage	25/06/2020	25/06/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	4				7	7 H	648,00 €	0,00 €	0,00 €	648,00 €	Oui
2	2	Sauveteur Secouriste du travail	21/09/2020	22/09/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	4				14	14 H	1 296,00 €	0,00 €	0,00 €	1 296,00 €	Oui
3	2	Premier témoin incendie	12/11/2020	12/11/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	6				2	1,5 H	528,00 €	0,00 €	0,00 €	528,00 €	Oui
4	2	Opération d'Ordre Non Electrique- BO HO HOV	17/11/2020	17/11/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	4				8	78H	660,00 €	0,00 €	0,00 €	660,00 €	Oui
5	2	Initiation au secourisme	28/04/2020	28/04/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	4				7	7 H	660,00 €	0,00 €	0,00 €	660,00 €	Oui
6	1	Directeur de Structures d'Action Sociale et San	11/11/2019	05/11/2020	KEDGE BUSINESS SCHOOL 514 005 123 00013	oui	1				378	378 H	12 950,00 €	0,00 €	0,00 €	12 950,00 €	Oui
7	2	Stage en Pâtisserie	03/06/2020	01/10/2020	IRFOP-PROVENCE	oui	3				24	24 H	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	Oui
8	2	Sauveteur Secouriste du travail - Recyclage	02/09/2020	02/09/2020	SOFIS 439 734 005 00036	oui	4				7	7H	648,00 €	0,00 €	0,00 €	648,00 €	Oui
Nbre d'actions →		8				Nbre d'heures →		447	0	19 190,00 €	0,00 €	0,00 €	19 190,00 € ← Coûts				

En 2020, la résidence a réussi à faire financer presque 20 k€ de formation pour un montant de cotisations d'environ 10 k€. Ceci est possible grâce à des co-financements. La priorité est mise sur la sécurité avec des formations permettant l'assistance d'urgence (incendie, secourisme...) à destination des pensionnaires. A noter une formation pour les cuisiniers autour de la pâtisserie et le diplôme de directrice d'établissement de l'adjointe au directeur. Ainsi les compétences techniques des équipes sont en progression pour permettre une optimisation de la prise en charge des seniors.

4.2 Primes 2019

La résidence avait provisionné 17 000 € de prime sur son résultat 2019. Au sortir du premier épisode de la crise du coronavirus, en mai 2020, nous avons entrepris une DUE pour verser 1 000 € net par collaborateur sur cette réserve budgétaire. Aussi malgré la crise sanitaire nos équipes n'ont pas bénéficié de la prime relative à la covid-19. Pourtant en première ligne avec plusieurs épisodes, les résidences autonomes sont les parents pauvres du Ségur de la santé. Aucune revalorisation salariale, aucune prime prévue en 2020 car les résidences n'entrent pas dans les dispositifs de financement nationaux.

14

4.3 Départ en retraite et remplacements

La résidence connaîtra en 2020 et 2021 deux départs à la retraite : une secrétaire d'accueil et un homme d'entretien. Un remplacement partiel sera proposé pour réaliser des économies de personnel tout en portant une attention au maintien de la qualité des services proposés. En 2020, une salariée en maternité depuis 2019 a démissionné et a été remplacé en CDI par la CDD présente sur son poste. La GPE reste fixe avec une fidélité importante des salariés à l'institution. (16.5 ETP).

4.4 Affaire prudhommale

L'affaire LUNARDI / SNEMM est toujours en appel. La grève des tribunaux et le COVID repoussent à 2021 l'appel du salarié. A ce jour pas de nouvelle de nos avocats.

5. Budget 2021

Notre proposition budgétaire 2021 en concertation avec le conseil d'administration de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire a été la suivante :

- T1 : 37,75€
- T1BIS : 43,87 €
- T2 : 48,96 €
- Restauration : 14,50 €
- Deuxième personne en T1BIS ou T2, facturation d'une journée de restauration 14,50 € + 5.50 € de frais de séjour (eau, électricité...) soit 20 € de tarif journalier.

De plus pour combler le déficit de résultat 2020 estimé à -50 000€ (en juin 2020) suite à la crise sanitaire de la covid-19, nous avons proposé au CD de reprendre ce résultat sous la forme d'une augmentation du prix de journée sur 3 ans avec le mode de calcul suivant :

Nombre de nuitées prévisionnelles sur 3 ans / pertes d'exploitation 2020 soit 60000 nuitées / 50000 € de pertes = soit 0.83€ à ajouter au prix moyen journalier ci-dessus sur 3 ans.

Nous aurions préféré que l'Etat mette à disposition des dispositifs de compensation plutôt que de faire subir aux résidents cet effort.

5.1 Taux d'occupation prévisionnel 2021

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE DE CHAMBRES	TAUX REMPLISSAGE	TO JOUR	OUVERTURE	NUITEES POSSIBLES	NUITEES BUDGETEES
T1	46	91%	42	365	16790	15195
T1BIS	9	75%	7	365	3285	2464
T2	8	80%	6	365	2920	2336
T2 2ME PERSONNE	8	10%	1	365	2920	292
TOTAUX 2019	63	88%	56	365	27375	20287

Il est proposé au conseil départemental une fréquentation moyenne de 88% des chambres ce qui représente 74% des lits autorisés. Soit un total de 20287 nuitées prévisionnelles en 2021.

5.2 Dépenses et recettes prévisionnelles 2021 par groupes

LIBELLES	Budget 2021
DEPENSES	1 191 531 €
Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation dont dépenses CPOM 18750 €	400 431 €
Groupe 2 dépenses afférentes au personnel	680 600 €
Groupe 3 dépenses afférentes à la structure	110 500 €
PRODUITS	-1 191 531 €
Groupe 1 recettes de la tarification	-1 091 981 €
Groupe 2 autres recettes	-67 300 €
Groupes 3 des produits financiers et des produits encaissables	-13 500 €
Versement du CPOM	-18 750 €
Produits exceptionnels crise sanitaire covid 19 non comptabilisés dans le total des produits 2021	-16 906 €
RESULTAT BUDGET 2021	0 €

Le résultat 2021 est présenté à l'équilibre ; les incertitudes planent sur les recettes de la tarification ainsi que les recettes annexes aux vues de la crise sanitaire impactant fortement le taux d'occupation des chambres et par conséquent l'équilibre économique.

5.3 Synthèse de la proposition tarifaire 2021

TARIF HEBERGEMENT 2020	TARIF HEBERGEMENT 2021	TARIF RESTAURATION 2020	TARIF RESTAURATION 2021	TARIF HEBERGEMENT RESTAURATION 2020	TARIF HEBERGEMENT RESTAURATION 2021
37,38 €	37,75 €	14,36 €	14,50 €	51,74 €	52,26 €
43,44 €	43,87 €	14,36 €	14,50 €	57,80 €	58,38 €
48,48 €	48,96 €	14,36 €	14,50 €	62,84 €	63,47 €
5,00 €	5,50 €	14,36 €	14,50 €	19,36 €	20,00 €

Comme évoqué lors des différents échanges avec les services de l'autonomie, nous estimons que notre prestation en pension complète n'est pas assez tarifée aux vues de la qualité de service proposé aux usagers et des coûts que cela engendre. Ceci se vérifie aux vues de la tarification des autres résidences autonomie proposant ou non de la pension complète. Nous souffrons d'un tarif moins élevé que les résidences autonomies publiques offrant les mêmes prestations. Les augmentations proposées du tarif journalier sont très largement supportables au titre de l'année 2021 y compris pour l'aide sociale ;

5.4 Détails du compte de résultat prévisionnel 2021

Comptes de charges prévisionnels 2021

60210000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	300 €
60230000	ALIMENTATION	163 850 €
60233000	BOISSONS	13 490 €
60251000	PETIT MATERIEL HOTELIER	3 500 €
60253000	ACHAT LINGE HOTELERIE	0 €
60254000	PRODUITS ENTRETIENS	20 200 €
60255000	ACHATS DIVERS	1 500 €
60260000	CARBURANT EXPRESS	100 €
60262000	CARBURANT JUMPY	1 000 €
60265000	CARBURANT OUTILLAGE	
60282300	FRAIS ANIMATION	17 000 €
60282400	ACHATS CARTES POSTALES	0 €

60300000	VARIATION DES STOCKS	2 500 €
60611000	EAU ET ASSAINISSEMENT	24 000 €
60612000	ENERGIE ELECTRICITE	29 000 €
60613000	GAZ	43 000 €
60631000	ACHAT DE PETITS EQUIP.	600 €
60641000	FOURNITURE BUREAU	1 500 €
60642000	FOURNITURE INFORMATIQUE	150 €
61110000	MAINTENANCE EURESTOEURHO	0 €
61111000	ANALYSES BACTERIOLOGIQUES	1 200 €
61200000	CREDIT ALCATEL	5 750 €
61300000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 350 €
61310000	LOCATION TPE	550 €
61320000	LOCATION MATERIEL	850 €
61330000	LOCATION MACHINE CAFES FOL	720 €
61500000	ENTRETIEN DIVERS	750 €
61521000	ENTRETIEN JARDIN	4 000 €
61522000	ENTRETIEN BATIMENT	17 500 €
61552200	ENTRETIEN JUMPY	1 100 €
61553000	ENT MAT MOBILIER BUREAU	1 400 €
61554000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUE	1 500 €
61558000	ENTRETIEN MATERIEL OUTILL	0 €
61558100	CLIMATISATION ET CHAUFFAG	0 €
61558200	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 300 €
61558300	ENTRETIEN MOB MAT CUISINE	6 000 €
61630000	ASSURANCE MATERIEL TRANSP	1 000 €
61632000	ASSURANCE JUMPY	650 €
61640000	ASSURANCE MAISON	11 000 €
61810000	COTISATIONS DIVERSES	2 500 €
61830000	FORMATION	1 500 €
61880000	AUTRES FRAIS DIVERS	0 €
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	10 000 €
62260000	AUTRES HONORAIRES	6 000 €

62262100	HONORAIRES SOCIALES	7 500 €
62340000	CADEAUX	1 500 €
62360000	PUBLICITE	0 €
62380000	DIVERS	1 200 €
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	1 000 €
62512000	FRAIS DE RESTAURANT	200 €
62513000	DEPLACEMENT COLLABORATEUR	0 €
62571000	COIFFEUR	11 200 €
62572000	SORTIE ORGANISEE	0 €
62573000	REPAS DE DIRECTION	250 €
62630000	FRAIS DE POSTE	2 500 €
62650000	TELEPHONE	5 500 €
62660000	CANAL PLUS	450 €
62700000	SERVICES BANCAIRES	480 €
62710000	COMMISSIONS CB	950 €
62720000	COMMISSIONS / CV	130 €
62810000	BLANCHISSERIE EXTERIEURE	9 000 €
63110000	TAXES SUR SALAIRES	30 800 €
63330000	PART EMPLOY A LA FORMATION	10 000 €
63340000	PART EMPLOYEUR EFFORT CON	2 100 €
63512000	TAXES FONCIERES	36 000 €
63520000	TAXES DIVERSES	0 €
64111000	SALAIRES	440 000 €
64120000	CONGES PAYES	0 €
64130000	PRIMES ET INDEMNITES	0 €
64170000	AVANTAGE EN NATURE	13 500 €
64511000	COTISATIONS URSSAF	100 000 €
64512000	CAISSES DE RETRAITES CPM	26 000 €
64513000	PREVOYANCE CPM	10 300 €
64514000	ASSURANCE CHOMAGE	20 000 €
64522000	MUTUELLE	5 000 €
64582000	CHARGES SUR CONGES PAYES	0 €

64586000	CHARGES SOCIALES SUR PRIME	1 700 €
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	2 200 €
64780000	VETEMENTS DE TRAVAIL	500 €
65800000	CHARGES DIV.GEST.COURANTE	0 €
66161000	INTERETS EMPRUNT	260 €
67110000	PERTES DIVERSES	0 €
68110000	DAP IMMOB CORP ET INCORP	53 000 €
68150000	DAP POUR RISQUES ET CHGES	0 €

Comptes de produits prévisionnels 2021

70210000	VENTE ARTICLES MM	0 €
70211000	VENTE ARTICLES DIVERS	0 €
70611000	SEJOUR PERMANENT	0 €
70611100	CONGES PERMANENT	-797 750 €
70611120	PERMANENT DOUBLE	0 €
70611140	COURT SEJOUR	0 €
70611150	SEJOUR REPOS	0 €
70611200	SEJOUR PERMANENT COUPLE	0 €
70621100	SEJOURS PASSAGERS FAMILLE	0 €
70621400	FRAIS DE DOSSIER	-1 500 €
70622200	SEJOUR HOTEL COUPLE	0 €
70700000	HEBERGT REPAS ADMINIS	-500 €
70710000	RECETTES BAR	0 €
70800000	VENTE CARTES POSTALES	0 €
70810000	REPAS	-33 000 €
70811000	REPAS GROUPE ET BUS	0 €
70811100	REPAS AMELIORES	0 €
70811120	PETIT DEJEUNER	0 €
70812000	REPAS SEMAINE	-294 230 €
70813000	MENU DIMANCHE	0 €
70814000	REPAS CARTE INVITE	0 €

70815000	REPAS A LA CARTE	0 €
70817000	MENU DU SOIR	0 €
70820000	BOISSONS	-4 000 €
70830000	TELEPHONE	-2 300 €
70840000	TRANSPORT	0 €
70850000	DIVERS	-5 000 €
70851000	COIFFEUR	-13 000 €
70852000	SORTIE ORGANISEE	0 €
70853000	ANIMATIONS DIVERSES	0 €
70854000	VENTE DIVERSE VITRINE	0 €
70855000	JOURNAL	0 €
70870000	MENAGES SUPPLEMENTAIRES	0 €
70880000	RECETTES LAVAGES	-8 000 €
74000000	SUBVENTIONS CNASEA	0 €
74020000	ALLOCATIONS CPOM	-18 750 €
75800000	PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	0 €
76400000	REVENUS VAL.MOB.PLACEMENT	0 €
77110000	PROFITS DIVERS	0 €
77520000	PDS CESSION IMMOB CORPORELLES	0 €
77700000	SUBV.INVEST.VIREES RESULT	0 €
78150000	REP PROV RISQUES ET CHGES EXP	0 €
79100000	AVANTAGE EN NATURE	-7 500 €
79110000	REMBOURSEMENT PREV.IJ	-4 500 €
79120000	REMB DIVERS	-1 500 €

Il est proposé au conseil départemental du Var un compte de résultat à l'équilibre pour l'année 2021 ; les produits exceptionnels de la crise sanitaire de a covid 19 non comptabilisés dans le total des produits 2021 seront affectés en réserve de trésorerie.

6. Rénovation 2020

6.1 Le projet de rénovation

La résidence de la Médaille militaire est une résidence autonomie associative ouverte et autorisée depuis 1972. Le propriétaire et gestionnaire, la société nationale d'entraide de la médaille militaire, y conduit une action d'hébergement pour les seniors 100% à l'aide sociale.

A l'image de nombreuses institutions associatives, la résidence de la Médaille militaire doit faire évoluer la qualité de ses hébergements, tant sur le confort que sur les solutions énergétiques et de développement durable. La société nationale d'entraide de la médaille militaire sollicite des aides car les moyens financiers manquent pour mener en auto-financement le projet de rénovation des chambres. La nécessité absolue étant d'assurer l'avenir de la résidence au travers d'une prestation de qualité offerte aux seniors les plus démunis et répondant aux standards actuels.

6.2 Les travaux à réaliser

La réalisation des travaux prévoit la rénovation des chambres. Les travaux concernent :

- agrandissement de la chambre en intégrant le balcon a celle-ci (+3 m2) ;
- rénovation énergétique en remplaçant les menuiseries par du double vitrage ;
- réfection totale des salles de bain avec agrandissement et facilité d'accès (bac a douche plat, wc adapté) ;
- mises aux normes électriques ;
- création de chambres PMR (4) ;
- pose de nouvelles portes coupe-feu ;
- réfection des sols et des peintures ;
- aménagement intérieur ;

C'est donc un projet global de rénovation des chambres des résidents qui est prévu.

6.3 La situation avant et après les travaux

La situation actuelle est une offre en pension complète de qualité mais vieillissante qui attire de moins en moins de résidents car le confort et la modernité manquent. L'objectif des travaux sera de projeter la résidence pour les 20 années à venir en assurant une prestation hébergement de qualité tournée vers les problématiques physiques du senior. La rénovation des ouvrants permettra des économies d'énergie. Cette rénovation permettra aussi d'améliorer la qualité de vie des salariés au travail.

Pour ces travaux il y a peu de contraintes techniques ; La découpe des garde-corps pour mettre des baies vitrées respectera les normes imposées par la mairie quant aux modifications des façades. Il faudra aussi trouver quelques solutions techniques pour la rénovation de certains bacs a douche dont les hauteurs des écoulements sont faibles pour réaliser des douches a l'italienne. Hormis ces points, le chantier impose peu de contraintes techniques, la découpe du bâtiment facilitant la rénovation.

6.4 Les difficultés ou les contraintes rencontrées

La problématique sera la découpe de certains murs en béton pour la création de plusieurs portes d'accès en PMR. Il faudra faire appel à un ingénieur béton pour valider les découpes. La principale difficulté sera de mener les travaux en période d'exploitation et nuire le moins possible à la qualité de vie des résidents.

6.5 Les solutions retenues pour inscrire le projet dans le cadre du développement durable

La rénovation des ouvrants pour du double vitrage s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie ; la pose de douche à économie d'eau également. Les travaux s'intègrent dans un respect du parc environnement. Les entreprises sollicitées devront fournir la preuve de leur démarche éco-responsable le temps des travaux (recyclage des déchets, matériaux dernière génération...).

6.6 Les solutions retenues pour les résidents lorsque les travaux seront entrepris en site occupé

Les travaux seront réalisés par tranche de 5 à 10 chambres (fermées pendant les travaux) et par zonage. Aussi nous isolerons les chambres en travaux de la vie des résidents ; la découpe en V de la résidence permettra cela. Nous imposerons aussi des horaires de travaux aux entreprises pour veiller au confort des résidents. Pour finir une commission de chantier composée du propriétaire, des entreprises, du personnel, des résidents et de leurs familles sera créée afin de veiller au bon déroulement des travaux. Ceux-ci seront étalés sur une durée de 12 à 24 mois en fonction des paramètres extérieurs.

6.7 Les dispositions prévues pour informer le public de l'aide financière accordées

La société nationale d'entraide de la médaille militaire veillera à informer l'ensemble des familles, des résidents et des adhérents de la société des aides accordées par les différents financeurs. Une note interne sera diffusée à l'attention des familles. La revue tirée à plus de 15000 exemplaires (à destination de nos 36000 membres) comportera un article dédié. La presse locale sera informée de cette rénovation en mettant en avant l'aide des financeurs. (site internet, plaques...)

7. Les financeurs

Fort de plus de 45 années d'expériences dédiées à nos séniors, la résidence doit offrir des prestations répondant aux standards actuels : dans un secteur très concurrentiel qu'est celui des maisons de retraite.

Les enjeux pour la résidence sont pluriels : ne pas faire fuir les futurs pensionnaires faute de modernité et pérenniser l'équilibre économique de la structure en la projetant dans le futur sans la mettre en danger.

La résidence a entrepris des dossiers de demandes de subventions et d'emprunts auprès de la CARSAT SUD EST et de l'AGIRC-ARCO pour trouver les solutions de financements les moins onéreuses possibles. Le budget estimatif des travaux de rénovation des chambres est de 1 200 000€ soit un peu plus de 20 000 € par chambre.

- Le dossier CARSAT SUD EST porte sur un emprunt de 205 000€ à zéro pourcent sur 20 ans (environ 2600 € par mois de remboursement) et deux subventions (353 000€ et 263 000€) ;
- Le dossier AGIRC ARCO porte sur une subvention de 396 000€ soit 22 000€ pour 18 logements, financés par différentes caisses de retraites. La contrepartie sera de mettre ces 18 logements à la disposition des retraités du régime général ; ce que nous faisons déjà.

Ces travaux concernent des lots suivants :

- La menuiserie en double vitrage ;
- La rénovation des salles de bains, sols et murs ;
- La démolition et les déblais ;
- La rénovation électrique ;
- De nouvelles portes coupe-feu ;
- La découpe de béton pour certaines portes ;
- L'ameublement .

Les dirigeants de la SNEMM ont obtenu l'accord des membres de l'association lors de l'assemblée générale 2020 avec un vote à la majorité pour la rénovation de la résidence.

7.1 Plan de financement des travaux

FINANCEURS	MONTANTS
Carsat PTZ	205 663 €
Carsat subvention 1	353 740 €
Carsat subvention 2	263 250 €
Ag2r La Mondiale	88 000 €
Agrica	44 000 €
Malakoff Humanis	176 000 €
Ircem	22 000 €
Klesia	44 000 €
Total financement	1 196 653 €

Les conventions ne sont pas toutes signées à ce jour. Nous attendons les retours des groupes Agrica et Ircem. Les conventions sont signées avec la Carsat, AG2R, KLESIA et Malakoff. Les demandes de déblocage des fonds ont été effectuées pour les partenaires sous conventions. L'objectif étant de payer les acomptes de 30 % avant fin juin pour confirmer les travaux aux fournisseurs.

Des négociations sont toujours en cours avec la CARSAT pour l'obtention des montants signés dans les conventions suite à des demandes de modifications par avenants sur chiffrage global des travaux.

7.2 Budget Prévisionnel

24

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT
Lot Equipement Climatisation	EBMC	76 414,02 €
Lot Menuiserie	KDM MENUISERIE	179 467,17 €
Lot Ingénierie Béton	AIES BET	1 200,00 €
Lot rénovation des chambres	BATI-PRO	920 077,20 €
Lot Equipements Ameublement	IKEA	19 494,61 €
TOTAL		1 196 653 €

7.3 Retro planning et organisation des travaux

- Janvier à juin 2021 : signatures des conventions et du prêt bancaire ;
- Février 2021 : rencontre avec les fournisseurs ;
- Février 2021 : mise à jour des devis selon les lots et mise à jour du projet ; en matière de législation et d'autorisations. Selections des fournisseurs
- Mars 2021 : mise en place d'un planning de travaux et la création d'un copil ;
- Septembre 2021-septembre 2023 rénovation des hébergements.

7.4 Planning prévisionnel des travaux

Ce planning peut être amené à évoluer en fonction de l'avancement des travaux et des contraintes liées aux difficultés actuelles rencontrées par le secteur du bâtiment (indisponibilité de matières premières, gestion des salariés avec la covid-19...)

Nous ne manquerons pas d'actualiser ce planning pendant la rénovation. Le planning suivant a été élaboré en concertation avec les entreprises et les représentants des résidents.

01/09/2020	Démarrage des travaux
31/12/2021	Livraison du premier étage est (20 chambres)
15/04/2022	Livraison du rez-de-chaussée est (20 chambres)
15/08/2022	Livraison du premier étage ouest (14 chambres)
15/10/2022	Livraison du rez-de-chaussée ouest (9 chambres)
30/11/2022	Réception du chantier

7.5 L'impact sur la tarification

Suite aux travaux de rénovation des hébergements, nous proposerons au conseil départemental du Var une augmentation de 3€ par jour par chambre rénovée. La question de l'augmentation pour les résidents déjà présents se pose ; particulièrement pour les petites retraites.

L'objectif sera de garder une tarification avec un excellent rapport qualité prix tout en permettant un maintien à 100% des lits de la structure à l'aide sociale.

La résidence comptabilise environ 20 000 nuitées par an et cette hausse des tarifs permettra une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 60 000€ chaque année : de quoi couvrir ces nouvelles charges d'investissements et justifier d'une prestation de meilleur standing.

Les tarifs en pension complète pourraient être les suivants :

- Type T1 : 38,12 €+3€+14.54€ : **55.66€** ;
- Type T1 bis : 44,31 €+3€+14.54€ : **61.85 €** ;
- Type T2 : 49,46 €+3€+14.54€ : **67 €**.

7.6 L'impact sur le résultat économique

Les travaux financés par les subventions feront l'objet de charges d'exploitation sous la forme de dotations aux amortissements et que celles-ci seront équilibrées par des produits exceptionnels issues de ces subventions. Mécaniquement, le montant des travaux réalisés par les subventions ne pénalisera pas le compte de résultat. Rappelons que les subventions représenteront normalement 83% de l'investissement total.

Le prêt à taux zéro (205k€) représentera une charge financière mensuelle sous la forme d'un remboursement de prêt (environ 850€ par mois) n'impactant pas dans le compte de résultat car il s'agira d'un décaissement de trésorerie. Seules les charges financières liées au prêt (assurance) impacteront à la marge le résultat annuel. Le prêt à taux zéro engendrera 10000€ par an de dotations aux amortissements supplémentaires qu'il conviendra de financer.

De nouvelles charges comme l'entretien des climatisations ou l'augmentation de la puissance EDF souscrite seront intégrées au budget dès 2022.

8. Projet d'établissement et évaluations

8.1 Les évaluations

Suite à l'autorisation d'exploitation pour 15 ans en 2017, la résidence entre le processus des évaluations internes et externes. Voici le rétro planning:

- mars 2021 remise projet d'établissement mis à jour
- janvier 2022 évaluation interne à remettre au conseil départemental
- 2023 mise à jour du projet d'établissement
- 2024 évaluation externe par évaluateur externe à remettre au conseil départemental
- 2026 évaluation interne à remettre au conseil départemental
- 2029 évaluation externe par évaluateur externe à remettre au conseil départemental
- 2031 évaluation interne à remettre au Conseil départemental.

L'évaluation interne a été effectuée en avril 2020 par un consultant privé. Les exigences d'une évaluation externe ont conduit cet audit. Nous remettrons au conseil départemental ce résultat après l'avoir soumis à notre direction générale. Un plan d'action qualité sera établi sur 5 ans.

8.2 Le projet d'établissement

La rédaction du projet d'établissement est une obligation réglementaire (dispositions de l'article L. 311-8 du code de l'action sociale et des familles) instituée par la loi N° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle s'impose pour les établissements sociaux et médico-sociaux (article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles) avec une réactualisation tous les 5 ans.

Au-delà d'une obligation réglementaire, l'élaboration ou la réactualisation du projet d'établissement s'inscrit dans une démarche globale visant à mobiliser les ressources dans un sens partagé et connu de tous, et adaptées aux caractéristiques de la population accueillie. Le projet d'établissement débouche sur la mise en œuvre cohérente et programmée d'actions articulées entre elles, dans le cadre des orientations définies pour la performance et l'efficacité de l'établissement, au regard de son environnement spécifique et de l'ensemble du tissu social et médico-social.

La résidence de la médaille militaire a renouvelé son autorisation en janvier 2017 pour 15 ans. Le projet institutionnel de la société nationale d'entraide de la médaille militaire intègre à part entière la résidence dans son action associative.

Cette mise à jour du projet d'établissement tient compte des nouvelles dispositions de la loi ASV et de la modernisation des résidences autonomie ainsi que les nouvelles dispositions de l'ANESM passées à l'ARS en matière d'évaluation. L'actualisation de ce projet d'établissement s'effectue dans le contexte de la crise sanitaire de la covid-19. Celui-ci a été remis au conseil départemental, au conseil d'administration et aux représentants des résidents.

Le projet d'établissement 3^{ème} génération est disponible en ligne sur le site de la SNEMM.

9. Conclusion

L'année 2020 restera gravée dans l'histoire de notre établissement de Hyères. Cette période aura marqué profondément les résidents, leurs familles et les équipes.

Jamais les tensions ne furent aussi fortes et les enjeux de santé publique aussi importants dans notre pays. La résidence a su faire face avec beaucoup de sang-froid à cette épreuve. Notre modèle économique a été mis à mal (le groupe de travail de la FEHAP du 12 mai 2021 met en évidence un résultat économique déficitaire moyen de 47 000 € par résidence autonomie en France en 2020). Malgré cela nous avons gardé le cap grâce à des équipes soudées et unies. Le résultat économique n'est pas la hauteur de l'engagement du travail accompli mais l'essentiel est préservé : la qualité du service est au rendez-vous avec la satisfaction des résidents, notre gestion financière est saine et nos obligations administratives, liées au cadre juridique des établissements médicaux sociaux, en ordre pour les évaluations externes de 2022. En 2020, le rapport moral de la résidence ne se mesurera pas à la hauteur de nos profits et c'est peut-être bien ainsi tant le travail accompli est grand : emprunt d'une prise en charge humaine et désintéressée. Cet épisode difficile met en avant toutes les qualités de nos équipes et de notre gouvernance. Jamais nous ne nous sommes rendus aussi utiles à nos anciens. Tous ces moments ont mis en avant l'intérêt associatif de notre action. Parallèlement à ce bilan

mitigé, la résidence a poursuivi son objectif de rénovation globale en négociant avec plusieurs financeurs. Ainsi la résidence espère pouvoir démarrer en septembre 2021 la rénovation des chambres. En cette période les enjeux semblent contradictoires : nous connaissons une phase difficile avec la covid-19 après 5 années de réussite économique et administrative tout en ayant un élan tourné vers l'avenir avec cette future rénovation. Nous investissons en même temps que nous faisons des économies liées au contexte sanitaire. En conclusion, la résidence de la Médaille Militaire peut être fière de cette année 2020 et avait suffisamment de réserves pour encaisser une année difficile. Souhaitons pour notre modèle économique que cette crise ne s'éternise pas car elle pourrait mettre durablement à mal notre organisation. Nous veillons chaque jour à la préservation de cet héritage qui doit rester une fierté de la SNEMM.

27

Monsieur le Président Général, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Présidents de sections et d'unions départementales, mes chères collègues salariés et bénévoles, je vous remercie de votre attention.

Florian Machefer
Directeur

EQUATION



**Société Nationale d'Entraide de la
Médaille Militaire**

**Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
Association
36 Rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

94, boulevard de Courcelles - 75017 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 50 00 - Fax : +33 (0)1 58 36 50 05 - www.equation-paris.com

RLB|Euro Alliance

SAS au capital de 49 952 euros - Immatriculée au 340 916 840 RCS Paris
Siret 340 916 840 00051 - NAF 6920Z - Société d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Association

Siège social : 36 Rue de la Bienfaisance 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Dans notre rapport du 21 octobre 2020 relatifs à l'exercice 2019, nous avons formulé une réserve en raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne, qui ne permettaient pas de s'assurer de l'exhaustivité du grand nombre de sections, ni de la réalité de leurs charges et produits. Comme exposé dans la note page 24 de l'annexe, la mise en place en 2019 de procédures de collecte et de suivi régulier en cours d'exercice a permis de réduire le nombre de sections non comptabilisées à la clôture. Les actions engagées restant toutefois en cours, nous ne sommes pas en mesure de vérifier l'absence d'incidence significative des sections manquantes sur les comptes au 31 décembre 2020.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes

annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux délégués.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président Général le 28 mai 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 mai 2021

Le commissaire aux comptes,

EQUATION



Matthieu LAMY
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	50 441	43 272	7 169	5 336
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	432 614	4 394	428 219	428 379
	Constructions	2 052 144	1 407 453	644 691	689 488
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	993 115	818 709	174 406	183 731
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 500		1 500	1 500	
Autres immobilisations financières	4 461		4 461	4 461	
TOTAL (I)	3 534 274	2 273 828	1 260 446	1 312 895	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	9 454		9 454	7 505
	Marchandises	197 814	24 517	173 297	173 112
	Avances et Acomptes versés sur commandes				300
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	42 652		42 652	55 330
	Autres créances	29 455		29 455	63 631
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 124 108		4 124 108	3 900 685	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	25 413		25 413	30 665
	TOTAL (II)	4 428 896	24 517	4 404 380	4 231 228
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 963 171	2 298 345	5 664 826	5 544 123	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			5 961	5 961	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 147 113	1 147 113
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 137 112	1 137 112
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 243 258	3 287 518
	Report à nouveau	635 196	483 373
	Résultat de l'exercice	189 270	107 564
	Total des fonds propres	5 214 836	5 025 567
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	93 115	101 241	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	93 115	101 241	
Total des fonds associatifs	5 307 952	5 126 808	
Provisions	Provisions pour risques	6 000	6 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions	6 000	6 000	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 793	23 942
	Emprunts et dettes financières divers	457	457
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 726	152 790
	Dettes fiscales et sociales	169 828	206 115
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 893	26 288	
Produits constatés d'avance	2 177	1 723	
Total des dettes	350 874	411 315	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	5 664 826	5 544 123	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	189 269,75	107 563,69	
(1) Dont à moins d'un an	348 008	401 243	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	47 376	67 039
	Prestations de services	1 804 375	2 880 692
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	228 178	234 823
	Dons	243 658	251 182
	Cotisations	751 020	798 329
	Legs et donations	41 963	88 151
	Autres produits de gestion courante	928	212
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 587	49 009
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	3 125 085	4 369 436	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	246 853	290 347
	Variation de stock	(1 982)	5 334
	Autres achats et charges externes	1 412 290	2 531 881
	Impôts, taxes et versements assimilés	140 446	155 982
	Rémunération du personnel	671 349	765 267
	Charges sociales	234 494	275 310
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	75 794	74 423
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	135 855	126 577
	Total des charges d'exploitation	2 915 098	4 225 122
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		209 987	144 315
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 809	3 877
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	97	256
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	1 712	3 620
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	211 698	147 935
	Produits exceptionnels	111 135	170 773
	Charges exceptionnelles	131 678	209 555
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(20 544)	(38 783)
	Impôts sur les sociétés	1 885	1 589
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		3 238 029	4 544 086
TOTAL DES CHARGES		3 048 759	4 436 522
EXCEDENT ou DEFICIT		189 270	107 564
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

En raison des difficultés liées au calendrier d'arrêté des comptes dans le contexte de crise sanitaire, les comptes annuels n'ont pu être établis conformément au nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui entrait en vigueur en 2020. Le nouveau règlement est toutefois sans incidence significative sur les comptes.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 664 826** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 238 029** euros et un total **charges** de **3 048 759** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **189 270** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Remarque Préliminaire

Les comptes combinés comprennent après retraitements d'opérations interne :

- Les comptes du siège social de la SNEMM à Paris
- Les comptes de la Résidence de la SNEMM à Hyères
- Les comptes des sections de la SNEMM
- Les comptes des UD de la SNEMM

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Ci-dessous, les différentes durées d'amortissement retenues :

Matériel & Outillages : 5 à 10 ans

Matériel de transport : 4 à 5 ans

Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Mobilier : 5 à 10 ans

Installations techniques : 5 à 10 ans

Constructions : 10 à 50 ans

Agencements et Aménagements : 10 à 20 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs Mobilières de Placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode PEPS (premier entré, premier sorti).

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	48 608		1 833			50 441
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 608		1 833			50 441
CORPORELLES						
Terrains	432 614					432 614
Constructions sur sol propre	1 005 421					1 005 421
sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 044 284		2 438			1 046 722
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	621 859		6 664			628 523
Matériel de transport	19 196		10 000			29 196
Matériel de bureau, informatique et mobilier	332 986		2 409			335 395
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 456 361		21 511			3 477 872
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 961		1 187 807		1 187 807	5 961
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 961		1 187 807		1 187 807	5 961
TOTAL	3 510 929		1 211 152		1 187 807	3 534 274

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

Transfert de Propriété

Le transfert de propriété des actifs immobiliers de l'Association de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire a été régularisé par voie notariée le 12 Août 2015.

Il concerne les deux biens immobiliers suivants :

- Un hôtel particulier à Paris (8ème), Rue de la Bienfaisance
- Une maison de retraite et de repos à Hyères (83400 Var), Avenue Marc Riché

Suite à la dévolution d'actifs composée de biens immobiliers de l'ancienne mutuelle dénommée "Société Nationale Mutualiste les Médailleurs Militaires" au profit de l'association reconnue d'utilité publique dénommée "Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire ou S.N.E.M.M." acquise le 28 Mai 2008.

Ces actifs ont été évalués dans l'acte notarié à :

- 7 500 000 € pour l'immeuble de Paris
- 4 800 000 € pour la maison de retraite et de repos à Hyères

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	43 272			43 272
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 272			43 272
CORPORELLES				
Terrains	4 235	159		4 394
Constructions sur sol propre	652 502	16 447		668 948
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	707 716	30 788		738 504
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	463 225	18 812		482 036
Matériel de transport	19 196	2 319		21 516
Matériel de bureau, mobilier	307 889	7 268		315 157
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 154 763	75 794		2 230 556
TOTAL	2 198 035	75 794		2 273 828

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	10 000			10 000
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	1 137 112			1 137 112
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	15 245			15 245
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 272 273			3 272 273
Report à nouveau	483 373	107 564		590 937
Résultat de l'exercice	107 564	189 270	107 564	189 270
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	101 241		8 126	93 115
Provisions réglementées				
TOTAL	5 126 808	296 833	115 690	5 307 952

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2020
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	6 000				6 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 000				6 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
	Sur stocks et en-cours	24 669			152	24 517
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	24 669			152	24 517
TOTAL GENERAL		30 669			152	30 517

Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					152
--	--	--	--	--	-----

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 500	1 500	
	Autres immobilisations financières	4 461	4 461	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	42 652	42 652	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	489	489	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	940	940	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 595	11 595	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	16 432	16 432	
Charges constatées d'avance	25 413	25 413		
TOTAL DES CREANCES		103 481	103 481	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 793	14 384	2 409	
	Emprunts et dettes financières divers	457			457
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 726	129 726		
	Personnel et comptes rattachés	60 649	60 649		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 209	91 209		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 554	1 554		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 417	16 417		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	31 893	31 893			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 177	2 177			
TOTAL DES DETTES		350 874	348 008	2 409	457

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 149
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	197 814	197 781	33	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	197 814	197 781	33	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres	9 454	7 505	1 950	
TOTAL II	9 454	7 505	1 950	
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)			1 950	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		10 242
Autres créances clients <i>FACT. A ETABLIR S/ VENTES</i>	7 134	7 134
Autres créances <i>DIVERS - PROD. A RECEVOIR</i>	3 108	3 108

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		150 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 628
<i>FOURNISSEURS FACT NON PAR</i>	<i>58 628</i>	
Dettes fiscales et sociales		91 757
<i>DETTES PRO./CONGES A PAYE</i>	<i>60 649</i>	
<i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>28 267</i>	
<i>INDEMNITE JOURNAL S. S.</i>	<i>2 842</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	25 413	30 665	(5 252)	-17,13
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	25 413	30 665	(5 252)	-17,13



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 177	1 723	453	26,30
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	2 177	1 723	453	26,30



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	EQUATION				Alain GUEZ			
	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	20 000	20 000	97,47	100,00		4 000		79,37
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	520		2,53			1 040		20,63
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	20 520	20 000	100,00	100,00		5 040		100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	20 520	20 000	100,00	100,00		5 040		100,00

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant pris en charge dans les comptes de l'exercice 2020 se décompose comme suit :

Honoraires en compte de charge sur le contrôle des comptes 2020 : 20 520 € HT

Rappel 2019 :

Honoraires en compte de charge sur le contrôle des comptes 2019 : 25 040 € HT

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement Indemnités de fin de carrière (Siège)		45 811	
		45 811	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		45 811	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

L'association a souscrit auprès de la Société Générale une assurance pour couvrir le montant des engagements retraite.
Le montant de la couverture auprès de la Société Générale au 31/12/2020 s'élève à 38 045 €.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		111 135
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		100 974
<i>AUT.PROD.EXCEPT./OPER.GEST</i>	90 999	
<i>PRODUIT EXCEPT S/ EX ANTERIEUR</i>	9 974	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 161
<i>SUBV.INVEST.VIREES RESULT</i>	8 126	
<i>DONS SINISTRES</i>	2 035	
Total des charges exceptionnelles		131 678
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		129 095
<i>FRAIS DIVERS SECTIONS ET UD</i>	115 575	
<i>SUBV DRAPEAU SECTIONS</i>	1 650	
<i>Cotisations diverses</i>	10 475	
<i>CHARGES SUR EX ANTERIEURS</i>	1 394	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		2 584
<i>CHARGES EXCEPT DIV</i>	1 369	
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	1 215	
Résultat exceptionnel		(20 544)

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Sections et Unions Départementales (non compris dans les comptes individuels du siège)

Le nombre de Sections prises en compte dans les comptes Tous Etablissements de la SNEMM s'élève à 624, et le nombre d'Unions Départementales s'élève à 77.

Traitement des sections n'ayant pas communiqué leurs comptes

La Snemm est notamment composée d'un grand nombre de sections locales et d'unions départementales établies en France et à l'étranger, dont le processus de remontée des comptes est complexe.

Un plan d'actions a été mis en œuvre en 2019 pour renforcer le processus de collecte et fusionner les sections n'ayant plus d'activité effective. Le nombre de sections n'ayant pas communiqué leurs comptes a ainsi été fortement réduit et demeure limité au 31 décembre 2020.

Les sections manquantes ayant été comptabilisées sur la base de leurs bilans comptables 2019 ou sur la base de comptes 2020 estimés lorsque des données suffisantes étaient disponibles, elles n'entraînent aucune variation de capitaux propres au cours de l'exercice.

Crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

L'effet de la crise sanitaire sur l'activité de l'association a essentiellement porté sur la Résidence, dont les résultats ont été déficitaires en 2020 (- 41 k€). La Résidence prévoit une amélioration progressive de son taux de remplissage et un retour à l'équilibre en 2021.

En tout état de cause, elle dispose de solides réserves de trésorerie (201 k€) pour faire face à ses besoins de financement en 2021.

EQUATION



**Société Nationale d'Entraide de la
Médaille Militaire**

**Rapport spécial du
commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2020
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
Association
36 Rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

94, boulevard de Courcelles - 75017 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 50 00 - Fax : +33 (0)1 58 36 50 05 - www.equation-paris.com

RLB|Euro Alliance

SAS au capital de 49 952 euros - Immatriculée au 340 916 840 RCS Paris
Siret 340 916 840 00051 - NAF 6920Z - Société d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil



Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Association

Siège social : 36 Rue de la Bienfaisance – 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.



CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 28 mai 2021

Le commissaire aux comptes,

EQUATION



Matthieu LAMY
Associé

SELARL CDJ GRAND
PARIS NORD

Huissiers de Justice
Associés

Office PUTEAUX
5 Place de la Pyramide
Tour Ariane, La Défense 9
92088 PUTEAUX LA
DEFENSE CEDEX
TEL : 01 84 78 25 20
www.huissier-palau.fr

Office Saint Denis
19 rue Francisco Asensi
93210 SAINT DENIS

Office Torcy
22 rue Pierre Mendes
France
77200 TORCY

☎ : 01 48 38 64 80

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE



Références :

Demandeur : dépouillement élection

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

LE DIX JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN

A LA DEMANDE DE :

SNEMM, Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, Association reconnue d'Utilité Publique par décret du 20 décembre 1922 dont le siège se trouve à (75008) PARIS 8ÈME, 36 Rue DE LA BIENFAISANCE agissant diligences de son Président Général en exercice, Monsieur José REAL

Laquelle m'expose par Monsieur José REAL, Président, représentant la requérante :

Que dans le cadre de son 86^{ème} congrès National 2021 et du fait de la pandémie COVID 19 actuellement en cours dans le pays, elle fait procéder au vote électronique des résolutions de son assemblée Générale et de l'élection de ses nouveaux administrateurs.

Que les opérations de votes se sont déroulées du 7 au 8 juin 2021.

Que ses adhérents se sont exprimés et qu'elle souhaite que j'assiste ce jour aux opérations de dépouillement de ce vote électronique qui doivent se dérouler au siège de son Association, sis 36 rue de la Bienfaisance 75008 Paris.

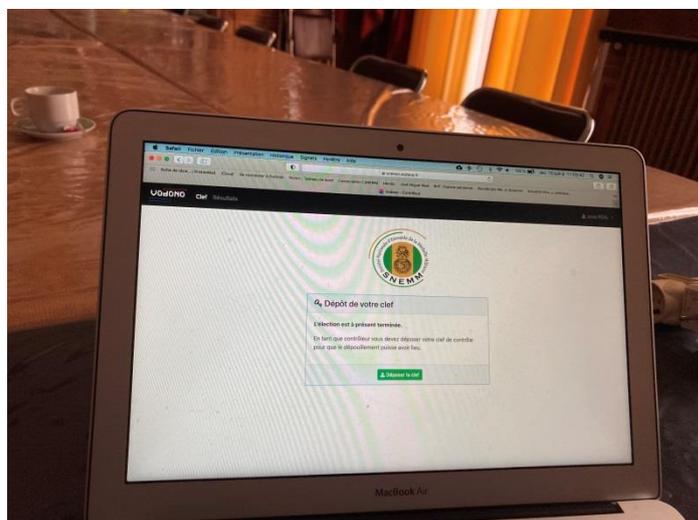
C'est pourquoi, elle me requiert, à l'effet de préserver ses droits et intérêts ultérieurs, de me rendre sur place et d'y procéder à toutes constatations utiles.

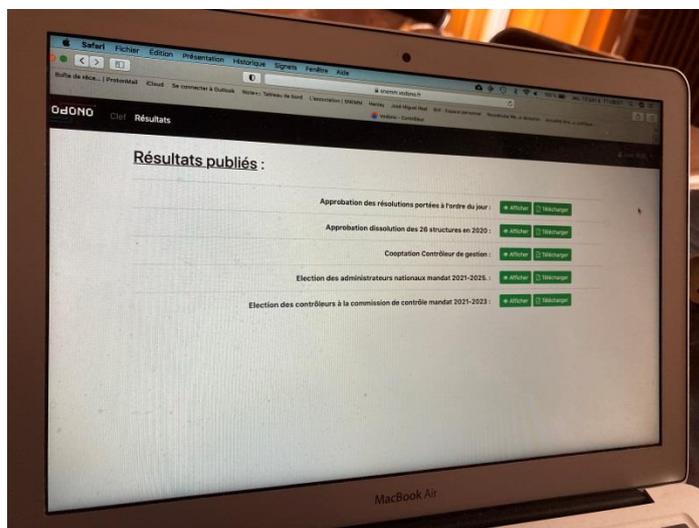
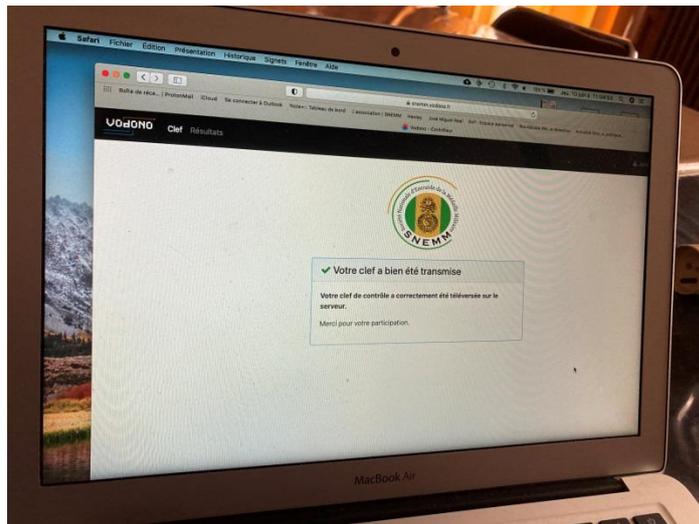
Déférant à cette réquisition, Nous, SELARL CDJ GRAND PARIS NORD, Huissiers de Justice Associés, titulaire d'un office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE (Hauts de Seine) à la résidence de 92088 Puteaux La Défense cedex, 5 place de la Pyramide, Tour Ariane La Défense 9, représentée par Maître Florence PALAU, soussignée :

Me suis transportée ce jour à 75008 Paris, 36 rue de la Bienfaisance, où là étant à 11H00, j'ai procédé aux constatations suivantes en présence de :

- Monsieur Dominique ROLLAND, société PRAKTICE, en charge du vote électronique
- Monsieur José REAL, Président Général SNEMM

Monsieur José REAL dépose sa clé de contrôle sur l'interface fournie à cet effet par la société PRAKTICE et le programme génère un dépouillement immédiat des votes.





Les votes ont eu lieu suivant les rubriques suivantes :

- Approbation des résolutions portées à l'ordre du jour
- Approbation dissolution des 26 structures en 2020
- Cooptation contrôleur de gestion
- Election des administrateurs nationaux mandat 2021-2025
- Election des contrôleurs à la commission de contrôle mandat 2021-2023

Les résultats se trouvent annexés au présent procès-verbal de constat sous les formats suivants :

 73cec3c0-82bc-4cfe-a969-8f149d6a2c5c_resultats.pdf	10/06/2021 11:12	Fichier PDF	2 223 Ko
 5712bd47-8b31-40fe-9746-ffda0d04eb94_resultats.pdf	10/06/2021 11:11	Fichier PDF	9 605 Ko
 4984295e-7191-4779-ac9b-1b53d06deb3b_resultats.pdf	10/06/2021 11:14	Fichier PDF	2 964 Ko
 b1ba7d11-dc37-4f01-99d6-869e92a578ea_resultats.pdf	10/06/2021 11:10	Fichier PDF	3 693 Ko
 f8c22b41-98b1-4122-a586-f5796dc7fedf_resultats.pdf	10/06/2021 11:11	Fichier PDF	383 Ko

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal sur 3 feuilles pour servir et valoir ce que de droit.

J'annexe au présent procès-verbal les fichiers suivants :

 73cec3c0-82bc-4cfe-a969-8f149d6a2c5c_resultats.pdf	10/06/2021 11:12	Fichier PDF	2 223 Ko
 5712bd47-8b31-40fe-9746-ffda0d04eb94_resultats.pdf	10/06/2021 11:11	Fichier PDF	9 605 Ko
 4984295e-7191-4779-ac9b-1b53d06deb3b_resultats.pdf	10/06/2021 11:14	Fichier PDF	2 964 Ko
 b1ba7d11-dc37-4f01-99d6-869e92a578ea_resultats.pdf	10/06/2021 11:10	Fichier PDF	3 693 Ko
 f8c22b41-98b1-4122-a586-f5796dc7fedf_resultats.pdf	10/06/2021 11:11	Fichier PDF	383 Ko

FLORENCE PALAU .

